

Rapport de gestion 2025

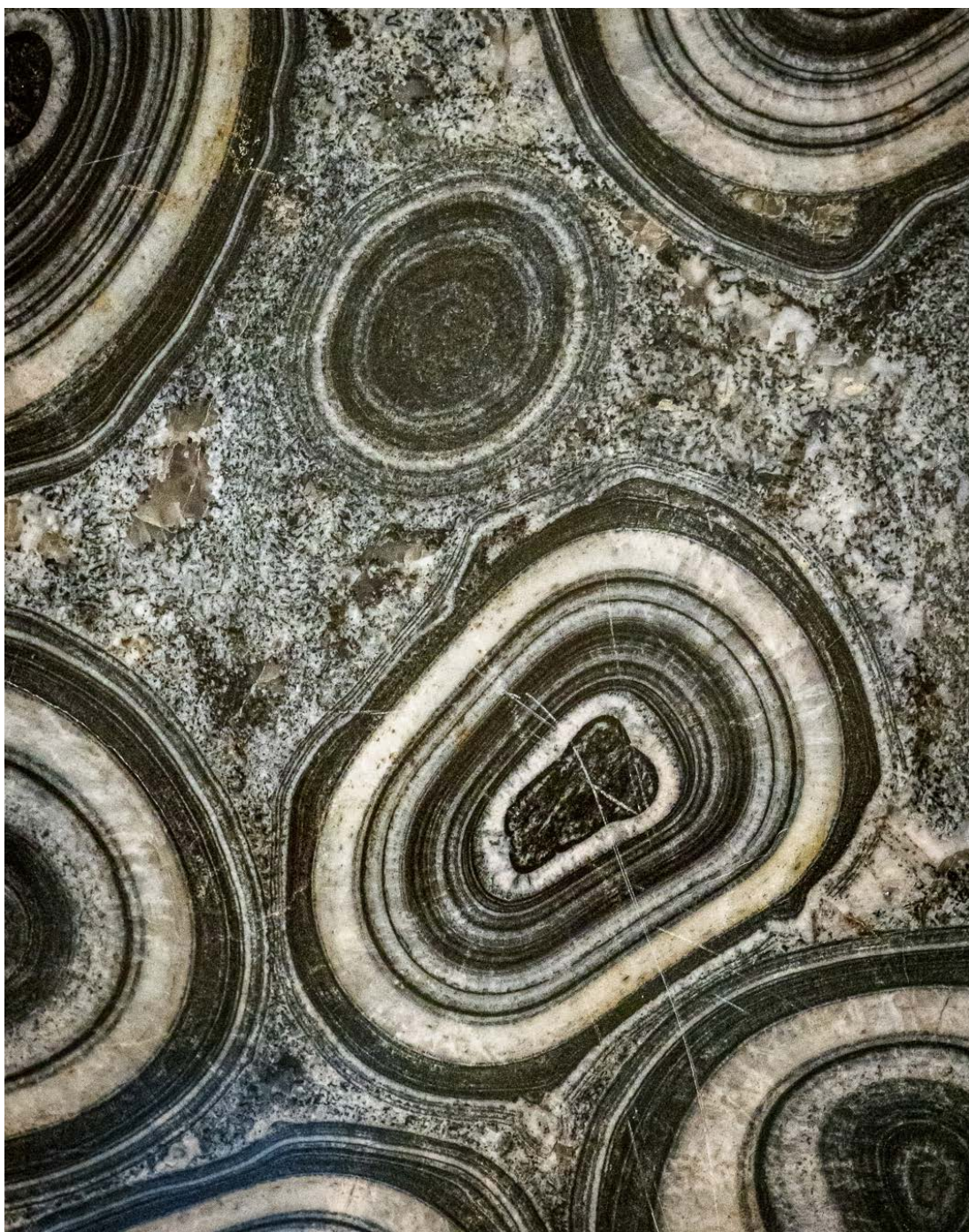


Photo: Mario Cafiso

Table des matières

1	L'année 2025 en bref	4
2	Enseignement	6
3	Recherche	14
4	Analyse et évaluation de la qualité	22
5	Finances et personnel	30
6	Mandat d'objectifs 2023-2026	40

Ce rapport rend compte de la gestion de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Conformément aux dispositions de la loi sur l'Université, il présente les activités d'enseignement et de recherche ainsi que leur évaluation au sein du système d'assurance qualité. Il présente aussi les finances de l'institution, l'état d'avancement du Mandat d'objectifs et est complété par une sélection de statistiques concernant les principales missions de l'UniNE : enseignement, recherche et services.

Le rapport d'activité, plus détaillé, peut être consulté sur www.unine.ch. Le rapport de gestion a été établi par le Rectorat et approuvé par le Conseil de l'Université dans sa séance du 18 juin 2026.

1 L'année 2025 en bref

1'568

nouvelles inscriptions

4'549

étudiant-e-s
(59% F, 41% H)

1'065

diplômes délivrés
(hors formation continue)

5

nouveaux membres du corps professoral
(2 F, 3 H)

1'107

membres du personnel
(774,5 EPT,
dont 115,4 EPT professeur-e-s)

Enseignement

Nouveau pilier "Méthodes et pratiques numériques pour les lettres et sciences humaines"

Déploiement de l'orientation « Durabilité » du Bachelor en sciences économiques

Bio-informatique intégrée au module de compétences de base pour la biologie

Nouvel enseignement en droit alimentaire

Recherche

101 nouveaux projets de recherche (montant total 23,6 millions de francs)

Mise en place d'un Graduate Campus : espace d'information, d'échange et de conseil à l'intention de la relève académique

Rayonnement

30ème anniversaire du Forum suisse pour l'étude des migrations

Aboutissement du projet Terres vivantes avec les milieux agricoles de l'Arc jurassien

Dies Academicus consacré à « L'art de transmettre »

Gouvernance

Octroi d'un crédit de construction de 97 millions pour le projet de nouveau bâtiment. Mise à l'enquête publique sans opposition

Obtention de la certification Healthy Campus décernée par la Fédération internationale du sport universitaire

Qualité / Égalité / Durabilité

1ère semaine de la Santé et du sport

Mise en place d'un service Étudiant-e-s Ressource Relais

Plan d'action égalité et diversité 2025-2028

Audit de l'impact écologique des systèmes d'information



2 Enseignement

2.1. Principales nouveautés de la rentrée 2025-2026

- Pilier « Méthodes et pratiques numériques » dans le Master en lettres et sciences humaines
- Nouveaux cours en éthique des affaires, politique énergétique, finance et durabilité, reporting durable dans l'orientation « Durabilité » du Bachelor en sciences économiques
- Intégration de la bio-informatique dans le module de compétences de base pour la biologie
- Renforcement de l'offre de formation continue en muséologie et en promotion et gestion des institutions culturelle grâce à des partenariats avec les Universités de Fribourg, Lausanne, Genève et Berne : intégration d'enseignements suivis à Neuchâtel dans deux MAS romands (MAS en conservation du patrimoine et muséologie ; MAS en héritage culturel : musée et bâti) ; reconnaissance du CAS en promotion d'une institution culturelle en tant que module d'un MAS en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information délivré par l'Université de Berne

2.2. Nouveaux membres du corps professoral

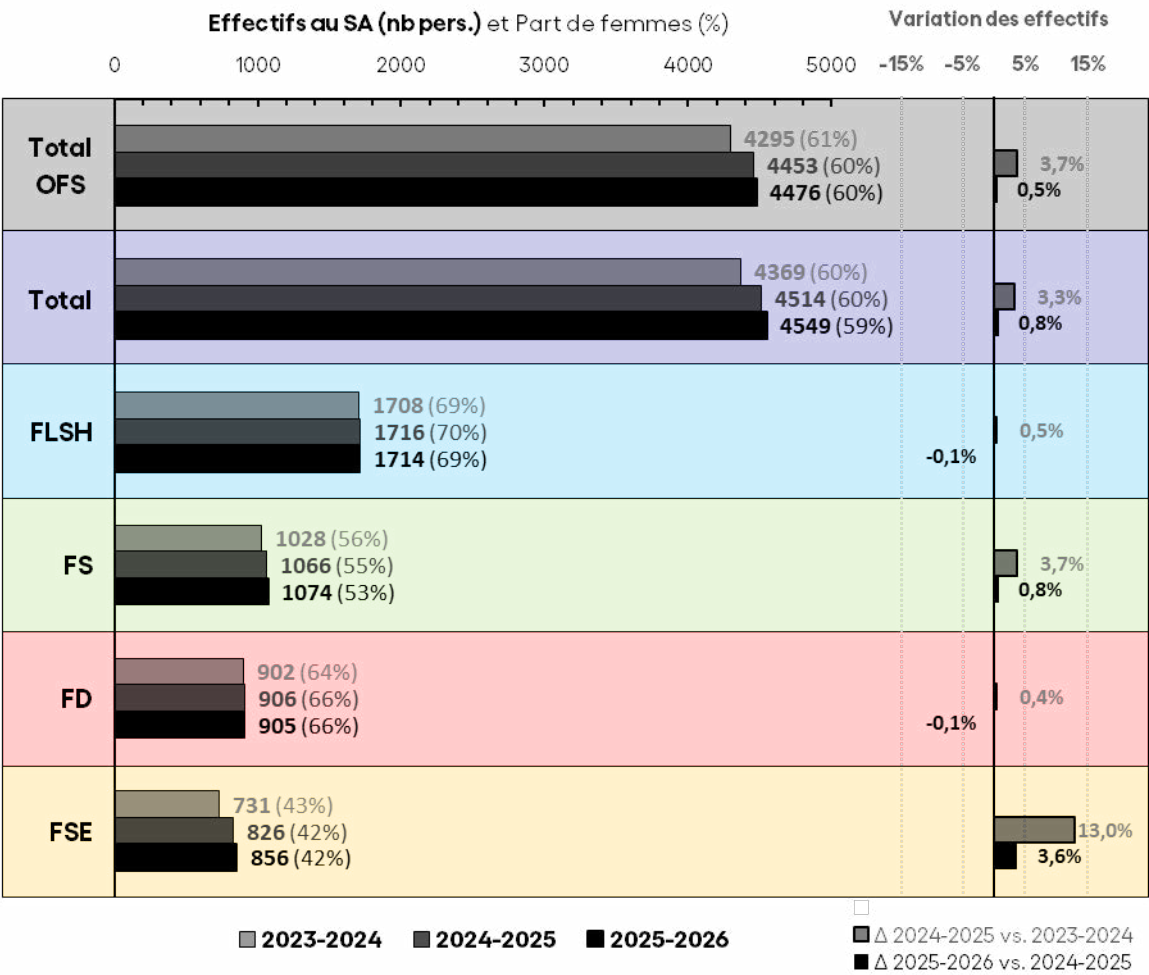
Deux professeures (PATT) et trois professeurs (un PATT, deux PO) entrent en fonction en 2025. Les chaires concernées sont :

- Écohydrogéologie quantitative
- Écologie chimique
- Géographie sociale et culturelle
- Géométrie
- Physiologie comportementale

2.3. Effectifs

Au semestre d’automne (SA) 2025, le nombre de nouvelles admissions est de 1’568 (1’635 en 2024). Le nombre total d’étudiantes et d’étudiants continue à augmenter : on compte 4’549 personnes en études au semestre d’automne (4’514 en 2024 et 4’369 en 2023).

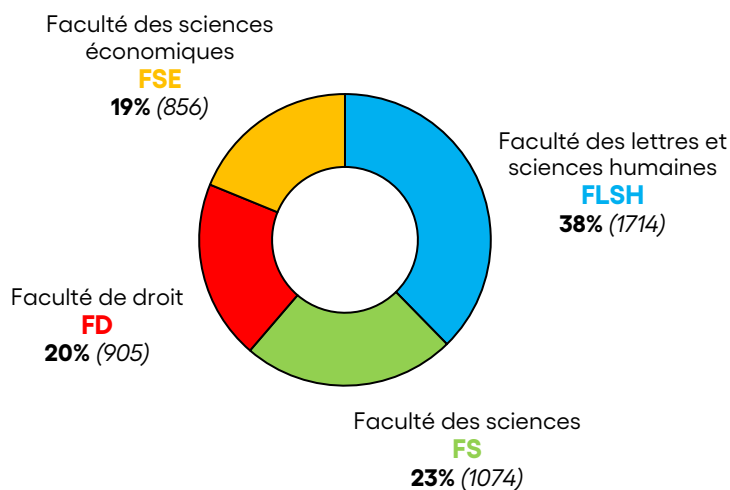
Comparatif sur 3 ans des effectifs totaux et par faculté



Note

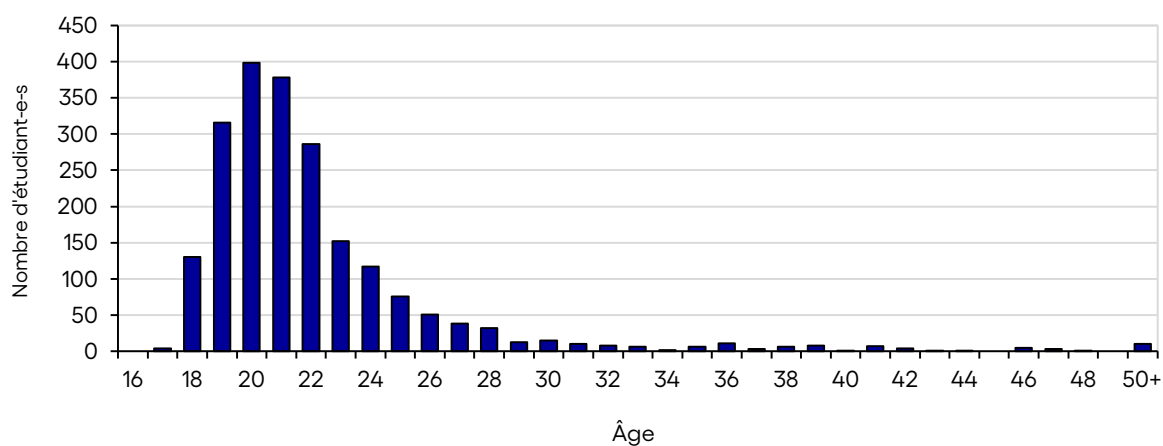
Dans le total UniNE, les inscriptions dans les différents cursus sont prises en compte. Les étudiantes et étudiants inscrit-e-s dans deux cursus sont comptabilisé-e-s deux fois. Ces effectifs incluent également les personnes en complément HEP. Dans le total OFS, les étudiantes et étudiants inscrit-e-s dans plusieurs cursus ne sont comptabilisé-e-s qu’une seule fois, et les personnes inscrites pour un complément HEP ne sont pas prises en compte. De plus, certaines étudiantes et certains étudiants immatriculé-e-s également dans une autre université ne sont pas pris-es en compte, car pas attribué-e-s à l’UniNE par l’OFS.

Effectifs SA 2025-2026 par faculté



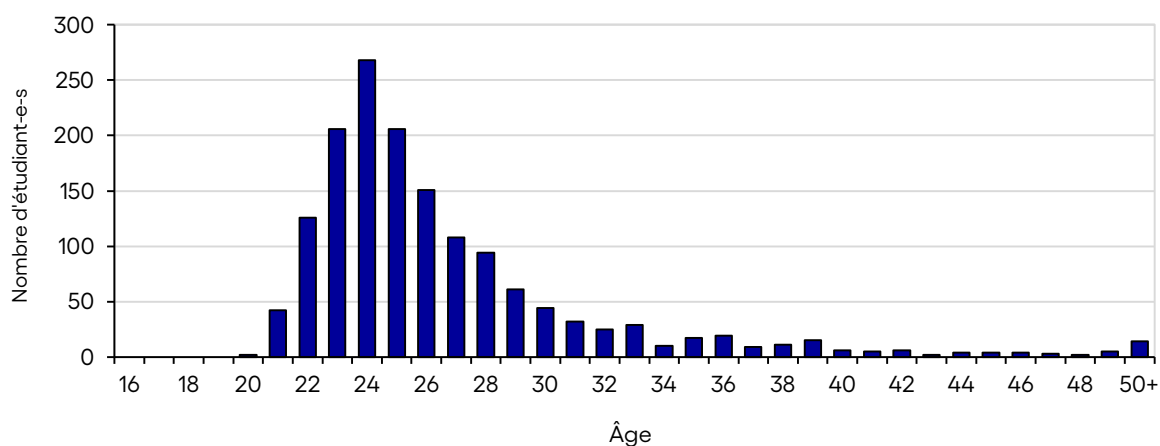
Répartition par âge des étudiant-e-s de Bachelor (SA 2025-2026)

L'âge moyen des étudiantes et étudiants de bachelor est de 22 ans, l'âge médian est de 21 ans.



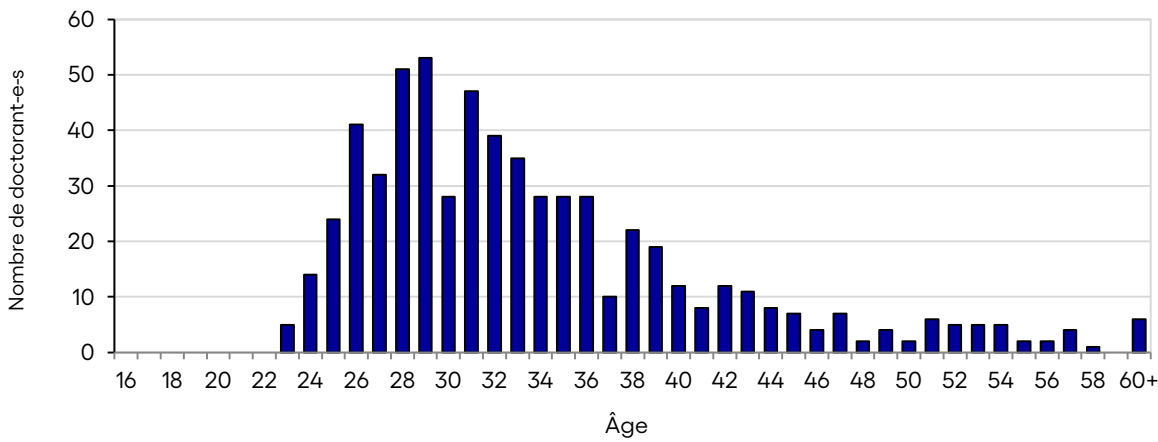
Répartition par âge des étudiant-e-s de Master (SA 2025-2026)

L'âge moyen des étudiantes et étudiants de master est de 27 ans, l'âge médian est de 25 ans.



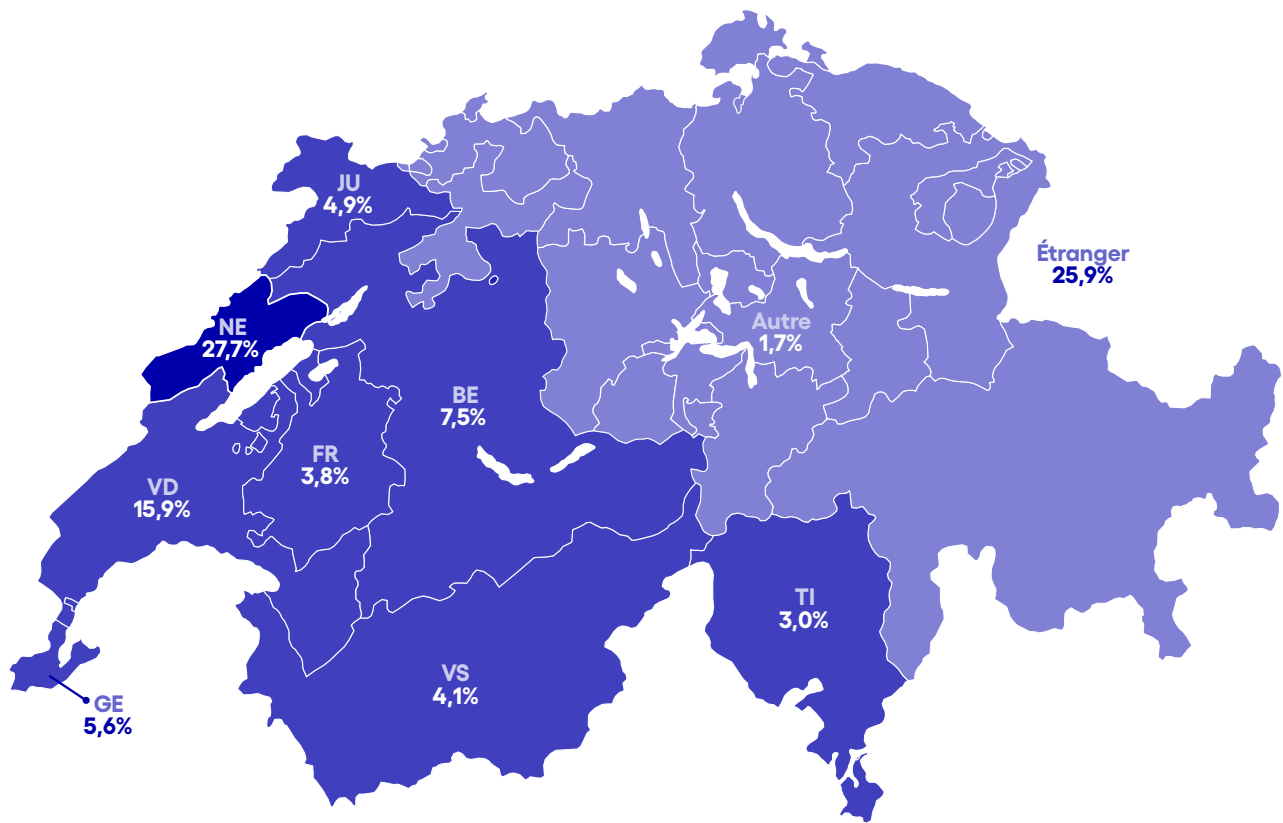
Répartition par âge des doctorant-e-s (SA 2025-2026)

L'âge moyen des doctorantes et doctorants est de 34 ans, l'âge médian est de 32 ans.



Répartition des étudiant-e-s par provenance (SA 2025-2026)

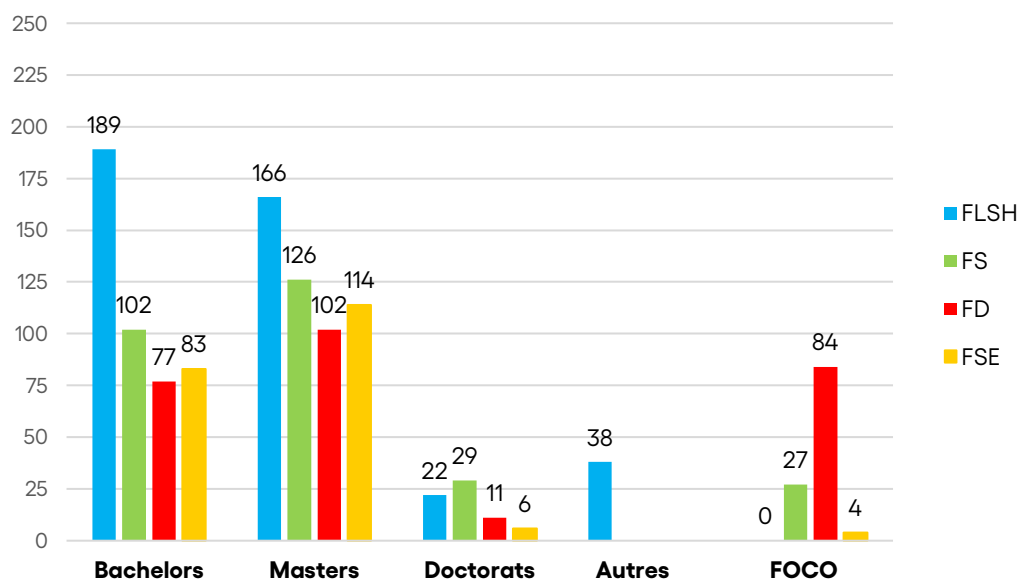
Provenance	UniNE	Bachelor	Master	Doctorat
NE	27,7%	40,6%	19,9%	13,3%
BE	7,5%	9,5%	6,1%	7,1%
FR	3,8%	3,7%	5,4%	1,8%
JU	4,9%	6,1%	4,1%	2,9%
VD	15,9%	16,1%	20,1%	11,2%
GE	5,6%	4,3%	8,4%	4,5%
VS	4,1%	4,6%	4,4%	3,1%
TI	3,0%	3,1%	3,3%	2,9%
Autres CH	1,7%	0,7%	1,6%	5,7%
Étranger	25,9%	11,4%	26,7%	47,5%



2.4. Titres délivrés

L'UniNE délivre 1'065 titres (hors formation continue), dont 451 de niveau bachelor, 508 de niveau master, 68 doctorats, et 38 certificats ou diplômes ILCF.

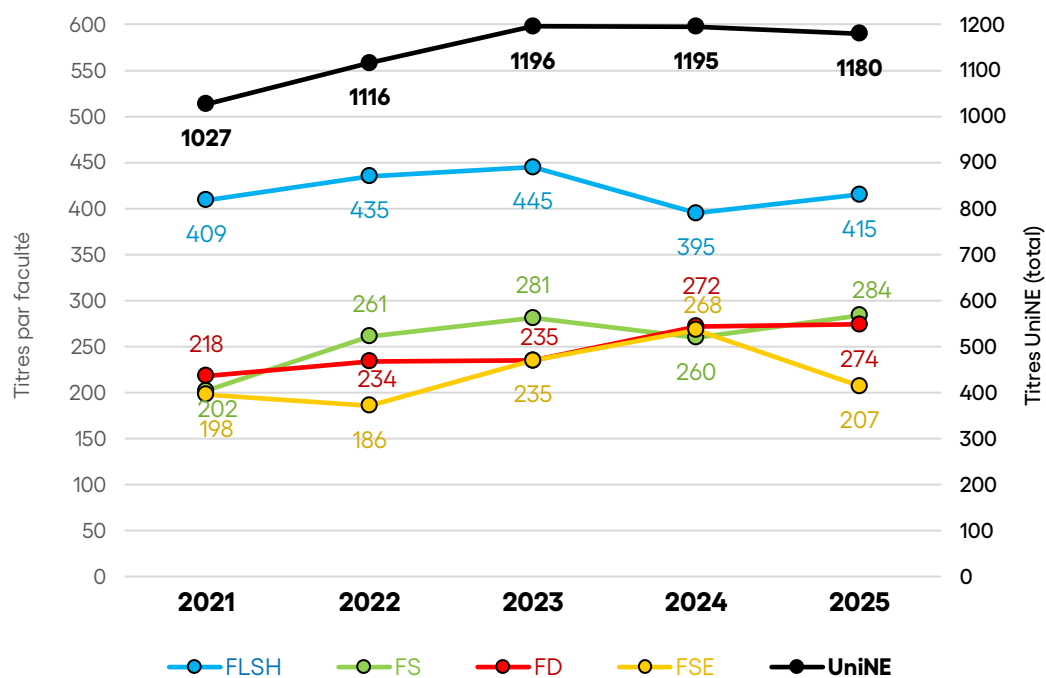
Titres délivrés en 2025



Remarque : la catégorie « Autres » regroupe les Certificats et diplômes de langue et civilisation françaises

Titres délivrés, période 2021-2025

(y.c. diplômes de formation continue)



2.5. Concept Sport-Études

Le concept « sport-études », destiné aux sportives et sportifs d'élite qui souhaitent poursuivre des études académiques tout en pratiquant un sport de haut niveau, compte 10 inscrit-e-s en 2025-2026.

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Étudiantes et étudiants	14 (3 femmes / 11 hommes)	15 (4 femmes / 11 hommes)	14 (8 femmes / 6 hommes)	10 (7 femmes / 3 hommes)
Sports représentés	Athlétisme (2) Badminton (1) Cyclisme (1) Football (1) Hockey sur glace (3) Judo (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Ski nordique (1) Volleyball (1)	Athlétisme (2) Badminton (1) Cyclisme (1) Escrime (1) Football (1) Gymnastique (1) Hockey sur glace (3) Judo (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Volleyball (1)	Athlétisme (1) Badminton (1) Cyclisme (1) Escrime (1) Hockey sur glace (2) Judo (1) Natation artistique (1) Planche à voile (1) Ski-cross (1) Volleyball (3) VTT (1)	Cyclisme (2) Escrime (1) Judo (1) Hockey sur glace (2) Natation artistique (1) Planche à voile (1) Volleyball (2)
Associations et clubs sportifs	HC La Chaux-de-Fonds Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Ski	HC La Chaux-de-Fonds Fédération Suisse de Gymnastique FSG Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Fencing Swiss Ski	Club cycliste du Littoral HC La Chaux-de-Fonds Neuchâtel Funboard Team NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Fencing Swiss Ski Swiss Sailing Fédération suisse de judo et Ju-Jitsu	Club cycliste du Littoral Fédération suisse de judo et Ju-Jitsu HC La Chaux-de-Fonds Lexware Mountainbike Team Neuchâtel Funboard Team NUC Volleyball Neuchâtel Schwimmverein beider Basel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Cycling Swiss Fencing Swiss Volley

2.6. Soutien pédagogique

En 2025, 113 membres du personnel enseignant participent à des formations pédagogiques offertes par le Support enseignement et pédagogie ; 84 membres du personnel enseignant bénéficient de séances de conseil pédagogique individuel (total 77 heures de conseil) ; 10 membres du personnel enseignant reçoivent un soutien financier pour mener à bien un projet pédagogique innovant. Le Prix d'excellence de l'enseignement universitaire 2025 est décerné à Marion Fossard, professeure ordinaire à la Faculté des lettres et sciences humaines.

2.6.1. Formations pédagogiques offertes par le Support enseignement et pédagogie en 2025

- « Becoming a teacher : Introduction to university teaching for PhD students » (atelier)
- « Bienvenue à l'UniNE » (webinaire)
- « Comment enseigner les matières difficiles ? » (pause pédagogique)
- « Comment parler de l'IA avec mes étudiantes et étudiants ? » (pause pédagogique)
- « Développer ses compétences de supervision pour optimiser la réussite au doctorat » (atelier)
- « Devenir enseignant-e : Introduction à l'enseignement universitaire à l'intention des doctorantes et doctorants » (atelier)
- « Devenir enseignant-e : leçons tirées de trois carrières » (pause pédagogique)
- « Évaluations des enseignements par les étudiantes et étudiants : une perte de temps ou un outil pédagogique ? » (pause pédagogique)
- « Introduction à l'IA générative dans l'enseignement » (atelier)
- « Introduction to AI in teaching » (pause pédagogique)
- « Rédiger une politique de l'IA générative : principes et mise en pratique » (pause pédagogique)
- « Rédiger une politique de l'IA générative : principes et mise en pratique » (atelier)

2.6.2. Soutien financier aux projets pédagogiques innovantsProjets pédagogiques innovants soutenus en 2024-2025

Titre de l'enseignement	Faculté(s)	Bénéficiaire(s)	Montant attribué CHF
Programmation en binôme avec l'IA générative	FSE & FS	Adrian Holzer & Pascal Felber	10'656.-
Improve understanding of key marketing metrics	FSE	Bruno Kocher	10'000.-
Cours compagnons : soutien aux apprenant-e-s non anglophones qui suivent un enseignement en anglais	FLSH & FD	Sara Cotelli, Anita Manatschal, Pranvera Këllezi & Mia Gandenberger	10'313.-
Démarche pédagogique réflexive, chapitre SELIN	FLSH	Alice Aterianus-Owanga	11'946.-
Remaniement des TP en microbiologie	FS	Pilar Junier & Saskia Bindschedler	6'230.-
		Total	49'145.-

Projets pédagogiques innovants soutenus en 2025-2026

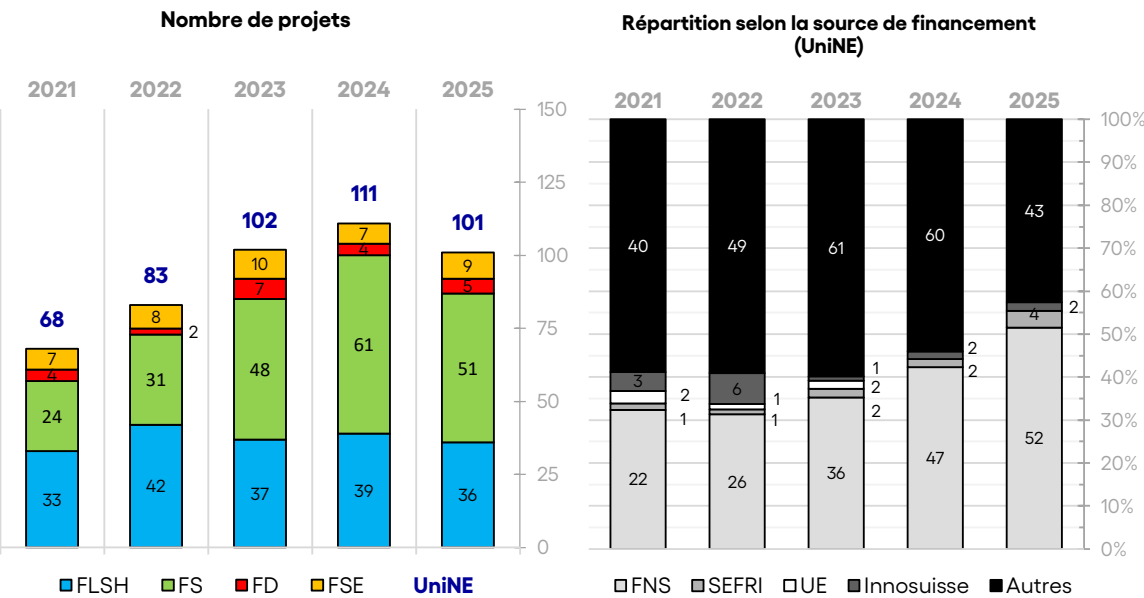
Titre de l'enseignement	Faculté(s)	Bénéficiaire(s)	Montant attribué CHF
Atelier de rédaction de rapports en biologie avec l'utilisation de l'IA	FS	Saskia Bindschedler	4'373.-
Terminologie juridique allemande à l'aide de l'IA	FLSH & FD	Sara Cotelli, Valérie Defago & Olivier Riske	5'740.-
Littérature de l'IA dans les cours liés à la pensée computationnelle	FSE & FS	Adrian Holzer & Pascal Felber	10'300.-
Simulation de données en recherche de marketing à l'aide de l'IA	FSE	Bruno Kocher	10'081.-
L'introduction d'une approche d'apprentissage adaptative, interactive et personnalisée à l'aide de l'IA	FSE	Claudia Jonczyk	10'217.-
Projet d'intégration d'une réflexion IA au niveau cursus	FSE	Bruno Lanz & Daniel Kaufmann	5'500.-
		Total	46'211.-

3 Recherche

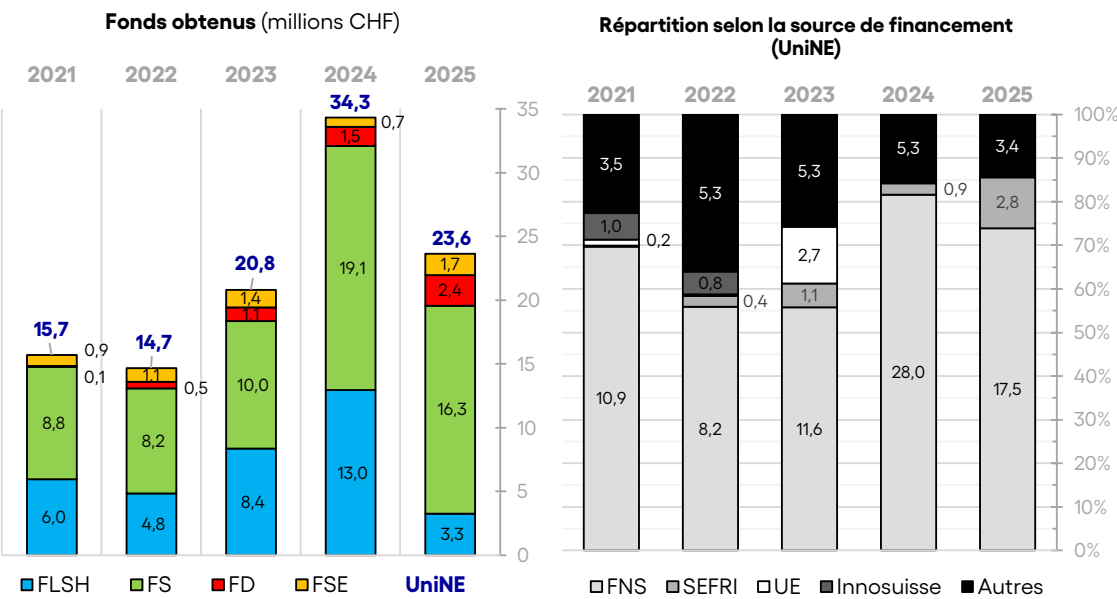
3.1. Projets de recherche financés par des fonds de tiers

3.1.1. Nouveaux projets

Nombre de nouveaux projets de recherche et répartition des projets en fonction de la source de financement¹



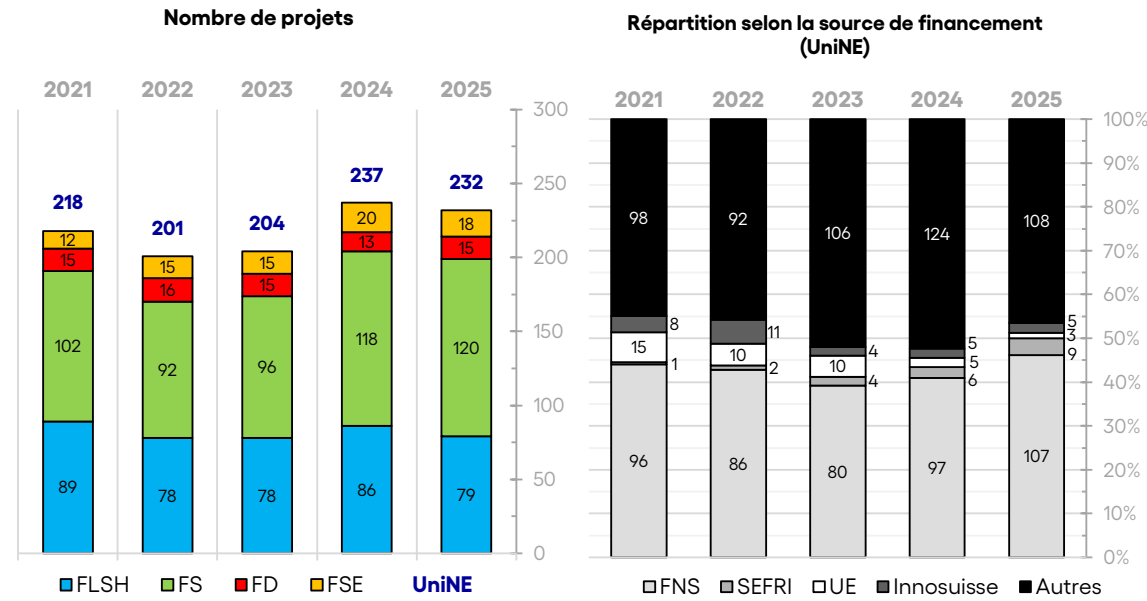
Fonds relatifs aux nouveaux projets de recherche et répartition des fonds en fonction de la source de financement



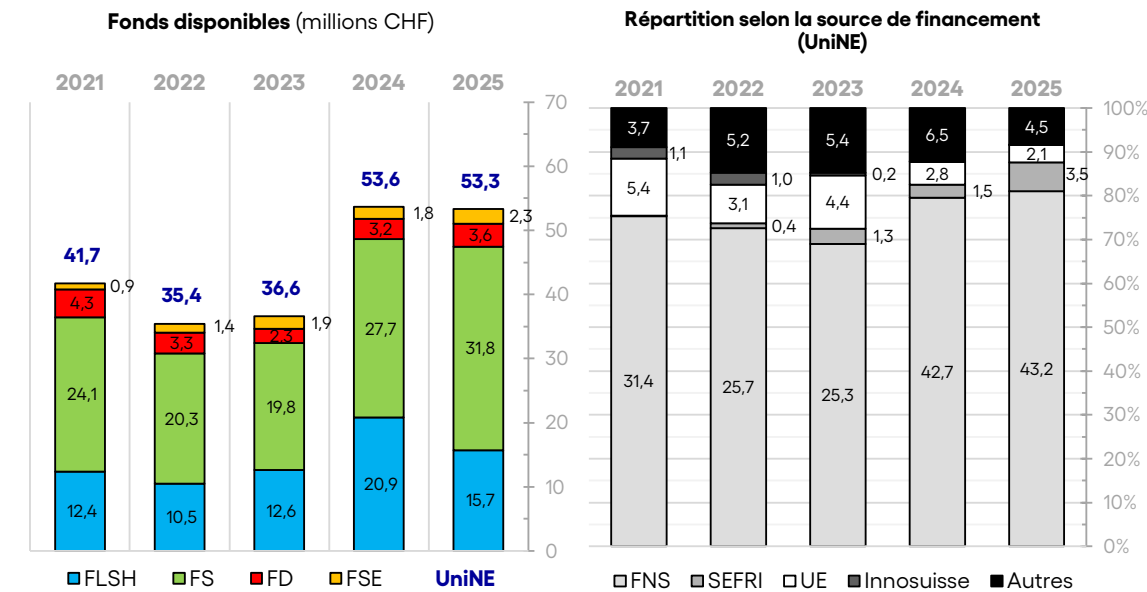
1 Projets commencés durant l'année civile considérée.

3.1.2. Projets en cours (total par année)

Nombre de projets de recherche en cours et répartition des projets en fonction de la source de financement²



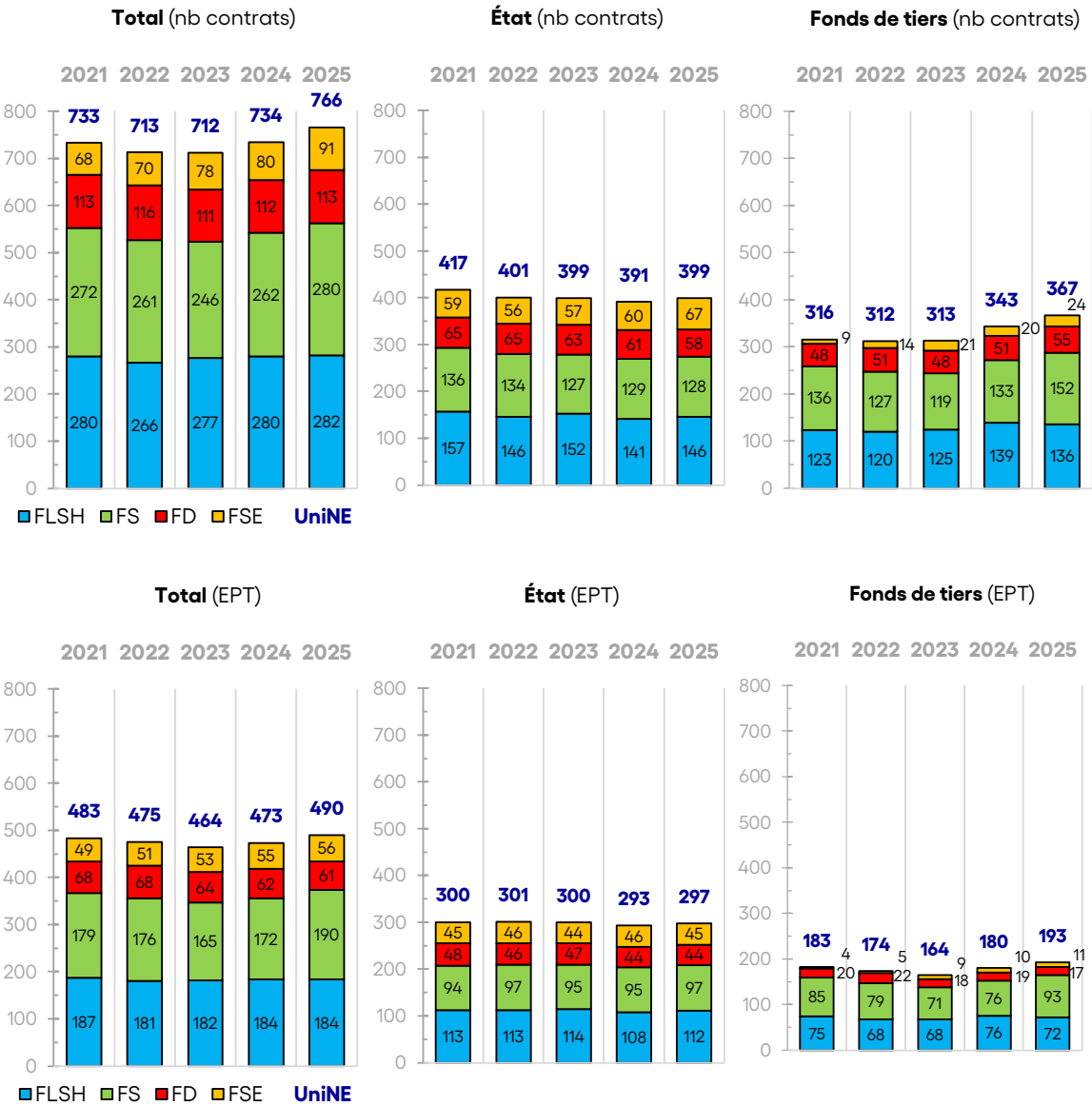
Fonds relatifs aux projets de recherche en cours et répartition des fonds en fonction de la source de financement



2 Projets en cours au 31 décembre de l'année considérée, quelle que soit l'année de commencement

3.2. Personnel de recherche

Les figures ci-dessous présentent le nombre de postes (contrats) et d'EPT (équivalents plein temps) du personnel de recherche. La catégorie « personnel de recherche » comprend les fonctions suivantes : professeur-e ordinaire, professeur-e assistant-e avec pré titularisation conditionnelle ou *tenure track*, professeur-e assistant-e, directrice ou directeur de recherche, maître d'enseignement et de recherche, maître assistant-e, collaboratrice ou collaborateur scientifique (incl. seniors), postdoctorant-e, doctorant-e et assistant-e doctorant-e. Les collaboratrices et collaborateurs scientifiques rattaché-e-s au domaine central, membres du PATB, ainsi que le personnel externe (CIES, CSCF, etc.) sont exclu-e-s.



3.3. Doctorantes et doctorants³

Nombre de doctorats délivrés

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
2020-2021	24	26	4	6	60
2021-2022	20	29	5	10	64 ↗ 6,7%
2022-2023	32	35	6	8	81 ↑ 26,6%
2023-2024	30	26	8	8	72 ↓ -11,1%
2024-2025	22	29	11	6	68 ↘ -5,6%
Moyenne	26	29	7	8	69

Durée moyenne des doctorats

(nombre de semestres)

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
2020-2021	14,1	9,7	10,5	12,5	11,8
2021-2022	13,8	10,0	17,8	9,3	11,7 ➡ -0,7%
2022-2023	12,3	10,2	12,2	10,0	11,1 ↘ -4,7%
2023-2024	14,5	9,8	11,5	9,4	11,9 ↗ 6,6%
2024-2025	13,3	10,7	11,4	12,7	11,8 ➡ -0,3%
Moyenne	13,6	10,1	12,7	10,8	11,7

Nombre de débutant-e-s

(débutant-e-s au semestre d'automne ou de printemps⁴ de l'année académique considérée)

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
2020-2021	30	26	22	9	87
2021-2022	24	28	13	15	80 ↘ -8,0%
2022-2023	33	31	18	22	104 ↑ 30,0%
2023-2024	30	33	15	20	98 ↘ -5,8%
2024-2025	32	34	13	13	92 ↘ -6,1%
Moyenne	30	30	16	16	92

Nombre de doctorant-e-s inscrit-e-s au semestre d'automne

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
2020-2021	237	168	136	65	606
2021-2022	229	162	149	65	605 ➡ -0,2%
2022-2023	231	157	153	74	615 ↗ 1,7%
2023-2024	219	155	161	82	617 ➡ 0,3%
2024-2025	211	150	151	84	596 ↘ -3,4%
Moyenne	225	158	150	74	608

Delta Année considérée vs. Année précédente

↑ : Supérieur ou égal à 10% (positif)

↗ : Supérieur à 1% mais inférieur à 10% (positif)

➡ : Inférieur ou égal à 1% (stable)

↘ : Supérieur à 1% mais inférieur à 10% (négatif)

↓ : Supérieur ou égal à 10% (négatif)

³ Selon IS-Academia, état au 02.12.2025

⁴ Environ 30-40% des nouvelles inscriptions en doctorat se font au semestre de printemps.

3.4. Visibilité et rayonnement de la recherche

Nombre de nouvelles publications sur LIBRA

Année	Livre	Livre édité	Numéro de revue	Chapitre de livre	Préface	Art. de périodique	Revue	Actes de congrès	Thèse	Mémoire	Working paper	Présentation	Rapport	Art. de magazine	Art. dans un quotidien	Commentaire juridique	Documentation éditée	Blog post	Actes de conférence				
2021	37	33	21	164	4	443	15	79	67		12	30	24	21	4	6	1				961	↗	2,7%
2022	29	13	0	105	20	281	20	52	75		5	15	23	21	7	1	1				668	↓	-30,5%
2023	37		0	97		355	11	246	597	42	20	11	33	3	0		1	1			1 454	↗	117,7%
2024	29		5	88		279	4	55	95	21	5	0	11	0	0		0	0			592	↓	-59,3%
2025	36		0	86		182	2	5	238	15	2	0	9	1	1		0	0	9	1	587	↘	-0,8%

Nombre de nouvelles publications répertoriées dans SciVal⁵

Année	UniNE	Moyenne HEU suisses (UniNE exclue)	
		Petites	Grandes
2021	670	793	6 779
2022	627 ↘ -6,4%	807	6 675
2023	539 ↓ -14,0%	829	6 361
2024	567 ↗ 5,2%	888	6 444
2025	616 ↗ 8,6%	901	6 797

Part des publications (répertoriées dans SciVal) dans le top des journaux les plus cotés⁶

Année	UniNE		Moyenne HEU suisses (UniNE exclue)			
	Top 10%	Top 1%	Petites		Grandes	
			Top 10%	Top 1%	Top 10%	Top 1%
2021	37,9%	3,3%	35,6%	5,2%	38,1%	4,9%
2022	35,5%	4,3%	34,8%	5,6%	36,7%	5,2%
2023	39,4%	3,1%	37,6%	5,5%	40,2%	5,8%
2024	40,0%	2,7%	35,8%	6,3%	40,4%	5,8%
2025	39,3%	4,7%	40,3%	6,1%	42,5%	6,4%

* Données signalées comme incomplètes par SciVal

Nombre d'interventions répertoriées à la RTS (TV et radio)

Année	Nb Interventions		
2021	86		
2022	100	↗	16,3%
2023	115	↗	15,0%
2024	117	↗	1,7%
2025	85	↓	-27,4%

5 Source : www.scival.com, état au 04.03.2026. Les catégories de taille des HEU suisses sont établies sur la base des statistiques OFS (2024 concernant les étudiant-e-s et le personnel des HEU : « Petites » (UNIFR, HSG, UniNE, USI, UNILU) ayant moins de 12'000 étudiant-e-s et moins de 2'000 employé-e-s (FTE), et « Grandes » (UNIZH, UNIGE, UNIBE, UNIL, UNIBAS) ayant plus de 12'000 étudiant-e-s et plus de 2'000 employé-e-s (FTE).

6 Selon CiteScore percentile.

Publications et communications institutionnelles en 2025

Type	Nombre
Articles publiés ou émissions diffusées en Suisse concernant l'UniNE ⁷	1'136
Communiqués de presse	48
Contenus audio publiés dans la Newsroom podcasts	36
Interventions des scientifiques de l'UniNE dans les médias de la RTS ⁸	85
Lettres d'information Trait d'Union	5
Numéros de la revue À la une	2
Présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram, TikTok) :	
11,8 millions d'impressions (nombre de vues cumulées des publications)	
310'900 engagements (interactions avec l'UniNE)	
209'890 clics sur les publications	

3.5. Soutien apporté à des demandes de projets par le Support recherche et innovation (SRI)

Type de programme	Instrument	Demandes soutenues
Commission européenne	Starting, Consolidator et Advanced Grants, Synergy, ERC Plus	26
Commission européenne	MSCA Postdoc Fellowships	16
Commission européenne	Projets européens ⁹	15
Commission européenne	Programmes européens ne faisant pas partie d'Horizon Europe ¹⁰	13
Commission européenne	MSCA Doctoral Network	1
Suisse (FNS)	Encouragement de projet ¹¹	28
Suisse (FNS)	Ambizione	15
Suisse (FNS)	Agora	4
Suisse (FNS)	Programmes nationaux de recherche PNR	4
Suisse (FNS)	SNSF Starting Grants	4
Suisse (FNS)	Spark	3
Suisse (FNS)	Scientific Exchanges	3
Suisse (FNS)	Postdoc.mobility	2
Suisse (FNS)	Pôles de recherche nationaux NCCR	1
Suisse (FNS)	SNSF International co-investigator	1
Suisse (FNS)	Sinergia	1
Suisse	Innosuisse / Bridge	7
Suisse	Autres instruments suisses ¹²	4
Total		148

7 Source : Argus.

8 Source : Avis d'expert-e-s

9 Tous les projets collaboratifs européens approuvés en 2025 sont sous le régime de la non-association.

10 Par exemple COST, Interreg, Erasmus Mundus, Chist-ERA, Biodiversa.

11 WEAVE, Leading House, Leading Agency.

12 Offices ou mandats fédéraux, swissuniversities et projets financés par des fondations.

Conseil juridique et transfert technologique

Type	Nombre
Contrat de mandat (service, recherche, sous-contrat mandat)	38
Brevet	6
Contrat cadre	1
IP Agreement	7
NDA	8
Donations	4
MTA	4
Funding Agreement / Grant Contract	4
Transfert Agreement	1
Consortium Agreement / Collaboration Agreement	27
Contrat de sponsoring	3
Document de protection des données	8
Avenant / Extension de contrat	10
Convention d'accueil	5
Marque (stratégie de dépôt)	1
Autres (Offres, documents admin, partage de données, MoU, accords cliniques, etc.)	20
Total	147

3.6. Commission d'éthique de la recherche

Demandes de prises de position sur de nouveaux projets de recherche et demandes révisées traitées en 2025 :

Faculté	Nombre
FLSH	12
FS	13
FSE	10
Total	35

3.7. Commission de recherche

La Commission de recherche se charge de l'attribution des bourses Doc.Mobility et des subsides prélevés sur le Fonds de donations. Suite à l'abandon du financement fédéral, les bourses Doc.Mobility sont, dès 2025, entièrement financées par l'UniNE. Elles s'adressent aux doctorantes et doctorants souhaitant renforcer leur profil scientifique au sein d'un institut de recherche à l'étranger pour une durée de trois ou six mois. Le Fonds des donations met parallèlement au concours des bourses et subsides destinés à couvrir ou alléger les coûts liés à un séjour de recherche.

Type	Demandes	Bourses attribuées	Montant total CHF
Doc.Mobility	12	8	95'000
Fonds des donations	31	19	49'449
Total	61	27	144'449



4 Analyse et évaluation de la qualité

Selon l'article 9, alinéa 4 de la loi sur l'Université (LUNE), le rapport de gestion rend compte du contrôle de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Néanmoins, le système d'assurance qualité de l'Université s'étend à l'ensemble de ses missions et prestations et comprend également un système de contrôle interne des processus financiers, RH et informatiques.

En 2025, plus de 460 enseignements sont évalués chaque semestre ; 29 programmes de formation certifiante sont évalués, ainsi que 27 formations continues de courte durée ; cinq leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation par un panel d'auditrices et auditeurs ; deux formations font l'objet d'une procédure d'analyse approfondie ; deux services centraux sont en cours d'auto-évaluation. Le Bureau qualité procède à la collecte, à l'analyse, au suivi et à la mise à disposition d'indicateurs qualité pour le pilotage stratégique. Il met en œuvre une procédure de suivi annuel des standards de qualité LEHE, du plan de développement figurant dans le rapport d'auto-évaluation et des recommandations émises par les expertes et experts à l'occasion de l'accréditation 2019-2021.

4.1. Qualité des enseignements

L'ensemble des enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiantes et étudiants (EEE), dans les quatre facultés.

Taux de réponse moyen :

	Semestre de printemps 2025	Semestre d'automne 2025
FLSH	50%	49%
FS	40%	50%
FD	37%	41%
FSE	48%	51%

Taux moyen d'affirmations positives¹³ :

	Semestre de printemps 2025	Semestre d'automne 2025
« Globalement, je considère cet enseignement de bonne qualité »	87-90%	87-92%
« Cet enseignement s'inscrit de manière cohérente dans mon plan d'études »	91-93%	88-95%

13 Pourcentage de réponses « oui » ou « plutôt oui », en fonction des facultés

4.2. Qualité des cursus de formation initiale

- Terminées en 2025 : Analyses approfondies du Bachelor en biologie, du Bachelor en biologie et ethnologie, du Bachelor en sciences économiques, du Bachelor en systèmes naturels, du Master en biologie, du Master en développement international des affaires, du Master en économie appliquée, du Master en finance, du Master en hydrogéologie et géothermie et du Master en management général.
- Commencées en 2025 : Analyses approfondies du Master en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations, ainsi que des formations de niveau bachelor et master en sciences et pratiques du sport (SePS).

4.3. Qualité des programmes et journées de formation continue

Les formations continues certifiantes et de courte durée font l'objet d'un bilan annuel portant sur le nombre d'heures de formation et le nombre de participantes et participants, ainsi que d'une vérification de l'évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

En 2025, 34 programmes de formation certifiante sont offerts à l'UniNE, totalisant 646 inscriptions. 29 programmes sur 34 font l'objet d'une évaluation de leur qualité par les participantes et participants. À cela s'ajoutent 31 formations continues de courte durée totalisant 2'384 inscriptions. 27 formations de courte durée sur 31 font l'objet d'une évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

Formations certifiantes 2025 (CAS-DAS-MAS)

Type	Nom	ECTS	Inscriptions 2025
CAS	Arbitration	10	25
MAS	Conservation du patrimoine et muséologie	60	22
CAS	Deep geothermal systems (DEEGEOSYS)	10	10
CAS	Défis juridiques de la santé publique	15	14
MAS	Droit de la santé	60	4
CAS	Droit des migrations	15	73
CAS	Droit du sport	16	5
DAS	Droit du sport	36	2
DAS	Droit et gestion d'institutions de soins	35	1
MAS	Droit et gestion d'institutions de soins	60	1
CAS	Droit et intelligence artificielle	10	33
CAS	Fiscalité des PME	10	50
DAS	Formation continue en droit	30-59	10
CAS	Gestion des carrières	20	10
CAS	Gestion des sites pollués (SIPOL)	12,5	35
CAS	Gestion d'un établissement de soins de santé public et privé	12	18
MAS	Héritage culturel : Musée et bâti	60	25
CAS	Intégration	15-20	13
CAS	Leadership hospitalier	12	10
CAS	Magistrature	12	33
CAS	Management humain	20	21

Type	Nom	ECTS	Inscriptions 2025
DAS	Management, ressources humaines et carrières	30	5
MAS	Management, ressources humaines et carrières	60	47
CAS	Marketing social et nudges	12	12
CAS	Outils de management public (OMP)	15	11
CAS	Patrimoine horloger	13	11
CAS	Procédure d'asile	12	55
CAS	Promouvoir une institution culturelle	13	26
CAS	Recherche de provenance	13	19
CAS	Ressources humaines	20	15
CAS	TVA	10	14
CAS	Water, sanitation and hygiene for humanitarian and developing contexts (WASH)	12	16

Le nombre d'inscriptions comprend l'ensemble des personnes qui ont été inscrites pendant une partie de l'année civile 2025, quelle que soit l'année de début et de fin de la formation.

Formations de courte durée 2025 (non certifiantes)

Intitulé	Inscriptions 2025
10ème école internationale d'été en logopédie / orthophonie	150
Communiquer avec son audience	3
Design thinking et méthodes participatives	1
Food law for a healthier future	82
Formation continue en droit de l'environnement - Économie circulaire et durabilité	14
Formation continue en droit de l'environnement - Gewässerschutz / Fischereigesetz	11
Formation continue en droit de l'environnement - Le bruit : sources, principes et mécanismes de protection prévus par le cadre légal	28
Formation continue en droit de l'environnement - Les sites contaminés	21
Formation continue en droit de l'environnement - Protection de l'air et lutte contre les changements climatiques	8
Formation continue en droit de l'environnement - Schutz vor nichtionisierender Strahlung («Elektrosmog»): Rechtliche Grundlagen, technische Aspekte, Vorsorge und Gesundheit	16
Formation continue en droit de l'environnement - Sols et aménagement du territoire	7
Formation continue en droit de l'environnement - Vorhaben mit Umweltverträglichkeitsprüfung und die Durchsetzung von Verfügungen	18
Journée droit des familles	337
L'éthique des approches comportementales	1
La figure du consommateur vulnérable - Cinquième journée des droits de la consommation et de la distribution	35
Le droit au service d'une fin de vie digne: défis et perspectives - 31ème journée du droit de la santé	91
Le droit collectif du travail et les nouveautés en droit du travail - Journées du CERT	257
Le marketing social: une approche pour changer les comportements	9
Le modèle de consensus parental. L'interdisciplinarité pour un retour à la paix et à l'autonomie familiale - Colloque droit matrimonial en collaboration avec GEMME	41
Les licences à l'ère du numérique et de l'IA - journée neuchâteloise de la propriété intellectuelle et de l'innovation 2025	62

Intitulé	Inscriptions 2025
Négocier avec les partenaires	1
PPE 2025	458
Prendre le contrôle sur ses habitudes: Les clés pour améliorer sa productivité et sa qualité de vie - pour les membres du PATB de l'UniNE	14
Recours et appel: bonnes pratiques. Les nouveautés pour la pratique. Journée de formation continue pour la pratique du droit	462
Swiss Gateway	50
WATSAN - Water and sanitation engineering from emergency towards development	17
WATSUN - Sustainable solar water scheme design in humanitarian and development contexts	9

4.4. Qualité des leçons probatoires

Les leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation par un panel d'auditrices et auditeurs.

Cinq séries de leçons probatoires font l'objet d'une évaluation en 2025.

Faculté	Chaire
FS	Éco-hydrogéologie
FSE	Économie et politiques publiques (MER)
FLSH	Logopédie
FLSH	Politiques et géographies de l'innovation et des transitions (MER)
FSE	Travail social

4.5. Qualité de la recherche

Une partie importante de l'évaluation de la recherche se fait dans le cadre des procédures applicables aux membres des corps professoral et intermédiaire dont le statut prévoit une confirmation, une titularisation ou une prolongation de l'engagement après une période initiale de quatre ans et une évaluation périodique tous les six ans.

Procédures d'évaluation 2025

Procédure	Poste	Nombre
Confirmation	Professeur-e ordinaire	6
Titularisation	Professeur-e assistant-e avec pré titularisation conditionnelle	1
Évaluation périodique	Professeur-e ordinaire	8
Évaluation périodique	Directrice ou directeur de recherches	2
Évaluation périodique	Maitre d'enseignement et de recherche	1
Évaluation périodique	Maitre d'enseignement ILCF	5
	Total	23

Critères d'évaluation des activités de recherche

Descriptions	Recherches menées pendant la période concernée par l'évaluation
	Encadrement des doctorantes et doctorants et méthodes de suivi de l'avancement des thèses
	Activités d'organisation de congrès ou de journées de recherche
	Fonds de tiers demandés et obtenus en précisant l'organisme de financement, le type d'instrument et le projet auquel les fonds sont dédiés
	Demandes de fonds de tiers en attente de réponse
	Transferts de savoir (spin-off, brevets, etc.)
	Autres activités de recherche (mandats, etc.)
	Doctorantes et doctorants encadré-e-s durant la période concernée par l'évaluation, avec la date de début de la thèse, le titre, la date de soutenance prévue ou effective
	Participations à un jury de thèse
	Bibliographie des textes publiés dans la période concernée par l'évaluation en indiquant pour les articles de revues le facteur d'impact de la revue, s'il est disponible
	Participations à des congrès scientifiques durant la période concernée par l'évaluation, en précisant la nature de l'intervention (conférence plénière, organisation de panel, présentation orale, poster, etc.)
	Participations à des comités éditoriaux, à des comités scientifiques ou à des comités de lecture
	Travaux de vulgarisation et activités de valorisation de la recherche (interventions dans les médias, cafés scientifiques, expositions, etc.)
	Distinctions reçues
	Bilan global et perspectives : résultats importants, impact, difficultés rencontrées, projets pour la prochaine période

4.6. Qualité des services

- Terminée en 2025 : Analyse approfondie du Bureau presse et promotion (BPP) ;
- En cours en 2025 : Analyse approfondie du Service informatique et télématique (SITEL) ;
- Commencée en 2025 : Analyse approfondie du Service des bâtiments, de l'environnement et de la sécurité (SBES) ;
- L'enquête de satisfaction sur les services biennale a lieu au printemps 2025. Le rapport d'enquête est publié en juillet.

4.7. Collecte et analyse d'indicateurs pour le pilotage stratégique

- Actualisation du tableau de bord de suivi du Mandat d'objectifs 2023–2026 (annexe au compte-rendu, incluant les données pour les 17 indicateurs définis en accord avec le Département cantonal en charge de l'Université). Finalisation des nouveaux indicateurs relatifs au Mandat n° 10 ;
- Actualisation du rapport de suivi des contributions AIU et établissement des nouvelles projections ;
- Actualisation de la check-liste SAQ (aide pour le pilotage du système d'assurance qualité) ;
- Collecte, saisie et soumission des données, puis analyse des résultats du Times Higher Education World Universities Ranking 2026 (basé sur les données de l'année 2022–2023, publication des résultats globaux en octobre 2025, suivi des résultats par sujet en janvier 2026). Production du rapport annuel d'analyse des résultats UniNE ;
- Collecte, saisie et soumission des données pour le classement Times Higher Education Impact Ranking 2026 concernant le développement durable (basé sur les données 2023–2024). Pas de participation au classement Times Higher Education Impact Ranking 2025, en raison de la migration du site internet UniNE (impossibilité de fournir des liens internet pérennes pour attester des efforts fournis par l'UniNE en matière de durabilité). Prochain rapport annuel d'analyse des résultats reporté à 2026.

4.8. Rapports produits durant l'année

Outre l'activité de production de statistiques à la demande afin de répondre aux besoins spécifiques des entités, les principaux rapports produits en 2025 sont :

- Janvier 2025 : Rapport de synthèse et rapports par niveau (Bachelor, Master, Doctorat) sur les diplômées et diplômés 2022 de l'UniNE, un an (2023) après l'obtention de leur diplôme (données OFS-EHA) ;
- Février 2025 : Rapport annuel concernant la trajectoire des lycéennes et lycéens à l'UniNE (effectifs, orientations, parcours, taux de réussite, etc.), distribué à chaque lycée BEJUNE ;
- Mai 2025 : Rapport annuel concernant l'égalité (tableau de bord « Monitoring de l'égalité ») ;
- Juin 2025 : Rapport semestriel de contrôle des descriptifs d'enseignement pour le semestre de printemps 2025 (collaboration SACAD-BQ) ;
- Juillet 2025 : Rapport de l'enquête interne de satisfaction sur les services ;
- Septembre 2025 : Rapport de synthèse et par niveau (Bachelor, Master, Doctorat) sur les diplômées et diplômés 2018 de l'UniNE, en comparant les résultats un an (2019) et cinq ans (2023) après l'obtention de leur diplôme (données OFS-EHA) ;
- Octobre 2025 : Rapport semestriel de contrôle des descriptifs d'enseignement pour le semestre d'automne 2025 (collaboration SACAD-BQ) ;
- Novembre 2025 : Rapport annuel concernant la recherche à l'UniNE (indicateurs quantitatifs concernant les projets, budgets, le personnel de recherche et le rayonnement) ;
- Décembre 2025 : Rapports statistiques sur les cursus présentant les effectifs et l'évolution sur dix ans (43 rapports) et rapports de synthèse Bachelor, Master et Doctorat (3 rapports) ;
- Décembre 2025 ; Rapport de synthèse annuel sur les enquêtes de sortie (réussites, abandons, non-venues) et rapports par cursus (43 rapports) ;
- Décembre 2025 : Rapport d'analyse des résultats de l'enquête OFS SSEE 2024 concernant la situation sociale et économique des étudiantes et étudiants UniNE (publication du rapport en janvier 2026).

4.9. Certification Healthy Campus

- Suite au lancement en 2024 d'un processus d'une durée de deux ans visant l'obtention de la certification Healthy Campus (HC), une auto-évaluation et un plan de développement sont soumis à la Fédération internationale du sport universitaire (FISU) en mars 2025. À la fin du printemps, la FISU certifie que l'UniNE remplit les critères d'excellence.



5 Finances et personnel

Les tableaux financiers présentés dans les pages suivantes montrent en premier lieu le résultat annuel du compte des ressources publiques (activités financées par les ressources publiques et les écolages). Les mouvements relatifs aux fonds de tiers sont ajoutés en bas du premier tableau afin de donner une idée des charges et revenus annuels totaux de l'Université (charges de 139,7 millions et revenus de 142,5 millions). Deux graphiques représentent la part des sources de financement (comptes des ressources publiques et fonds de tiers) ainsi que la répartition des charges (compte des ressources publiques uniquement). Le bilan porte sur les activités relevant du compte des ressources publiques, sans les fonds de tiers.

5.1. Financements publics

5.1.1. Financements publics

Subvention LEHE

La subvention versée par la Confédération conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) est en baisse de 40'000 francs par rapport à 2024. Le fonds fédéral de cohésion avait permis de maintenir ce financement à un niveau plancher pendant six ans, jusqu'à ce que ce mécanisme arrive à son échéance après 2024. Ce fonds avait été mis en place à l'entrée en vigueur de la LEHE en 2017 pour prévenir des baisses trop marquées de subvention causées par la nouvelle législation qui avait amené un changement de règles particulièrement défavorable à l'Université de Neuchâtel.

Comparée à la subvention calculée avant le fonds de cohésion en 2024, la contribution LEHE 2025 augmente d'un peu plus de 300'000 francs. Cette hausse est obtenue grâce à l'évolution favorable des indicateurs liés à l'enseignement pour le calcul de la subvention (augmentation des effectifs estudiantins). La partie financée sur la base des indicateurs liés à la recherche est stable avec un montant total identique, à quelques centaines de francs près, à celui de l'année précédente.

Subvention AIU

La transition progressive vers les nouveaux tarifs définis, et revus à la baisse, dans le cadre de l'Accord intercantonal universitaire (AIU) se termine en 2025 avec l'application, pour la première fois, des montants forfaitaires prévus par l'accord révisé. Ces tarifs entraînent une réduction du forfait par étudiant-e d'environ 2,3 % par rapport à 2024.

Comptes 2025

L'exercice 2025, avant attribution aux fonds de compensation et d'innovation, est à l'équilibre avec un excédent de recettes d'un peu moins de 15'000 francs. Le budget prévoyait un résultat à l'équilibre, légèrement bénéficiaire de quelques milliers de francs.

5.1.2. Fonds de compensation et d'innovation

Le résultat 2025 est attribué aux fonds de compensation et d'innovation selon les proportions définies dans la loi. Étant donné que le montant est peu important, cette attribution se fait sans influencer significativement les soldes des fonds. Au terme de l'exercice, ces derniers se montent à :

- Fonds de compensation : 0,7 million de francs
- Fonds d'innovation : 3,8 millions de francs

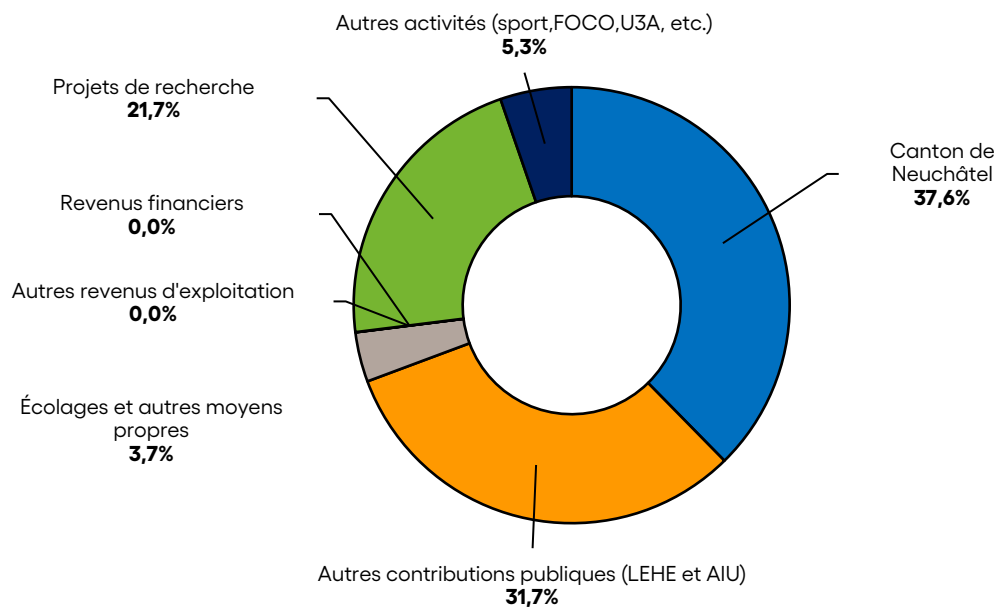
Le fonds d'innovation est utilisé en 2025 pour financer, à hauteur d'environ 350'000 francs, un appareil scientifique d'importance. Les prélèvements au fonds qui apparaissent dans les revenus extraordinaires viennent compenser les amortissements durant la durée d'utilisation des équipements (cinq ans pour les appareils scientifiques).

Comptes 2025

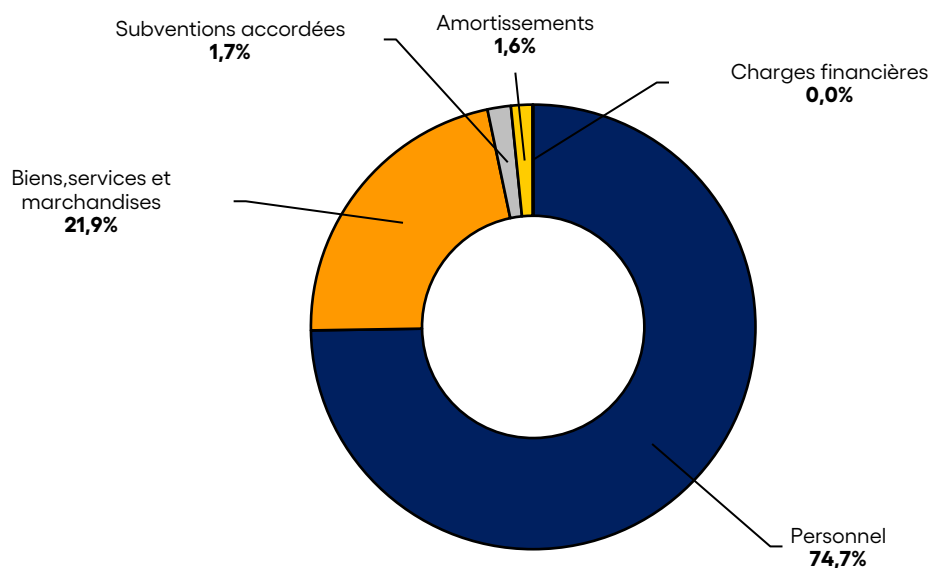
	2025	2024
Compte ressources publiques (Budget État)		
Charges de personnel	-77 775 086	-76 972 337
Biens, services et marchandises	-22 836 863	-22 785 842
Amortissements	-1 627 549	-1 427 298
Subventions accordées	-1 766 927	-1 852 905
CHARGES (Budget État)	-104 006 426	-103 038 382
Contributions (écolages/autres)	4 780 725	4 494 504
Autres revenus d'exploitation	0	0
Autres cantons (AIU)	20 915 915	20 468 379
Confédération (LEHE)	24 220 201	24 326 885
État de Neuchâtel (tranche annuelle)	45 587 141	45 264 317
État de Neuchâtel (loyers)	8 056 754	7 879 578
REVENUS (Budget État)	103 560 736	102 433 663
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-445 690	-604 719
Charges financières	-41 350	-46 089
CHARGES FINANCIÈRES (Budget État)	-41 350	-46 089
Revenus financiers	22 738	53 126
REVENUS FINANCIERS (Budget État)	22 738	53 126
RÉSULTAT FINANCIER	-18 611	7 037
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-464 301	-597 682
Charges extraordinaires	-14 585	-2 367
CHARGES EXTRAORDINAIRES (Budget État)	-14 585	-2 367
Dissolution de provisions		
Prélèvement sur capital propre	478 886	600 049
Soutien extraordinaire État NE		
REVENUS EXTRAORDINAIRES (Budget État)	478 886	600 049
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	464 301	597 682
EXCÉDENT / PERTE	0	0
Compte fonds de tiers (subsidés et mandats de tiers)		
Charges des projets de recherche	-30 896 673	-27 188 073
Revenus des projets de recherche	30 896 673	27 188 073
Charges des autres activités (sport,FOCO,U3A, etc.)	-4 695 477	-4 327 010
Revenus des autres activités (sport,FOCO,U3A, etc.)	7 541 468	9 631 325
RÉSULTAT SUBSIDÉS ET MANDATS DE TIERS	2 845 990	5 304 315
Charges totales	-139 654 511	-134 601 920
Revenus totaux	142 500 502	139 906 235
RÉSULTAT TOTAL	2 845 990	5 304 315

Les « Revenus des projets de recherche » ont été ramenés au niveau des charges afin de refléter la réalité des projets. Les éventuelles recettes supplémentaires pour les autres financements de tiers sont des produits reçus d'avance.

Sources de financement (2025)



Répartition des charges du compte des ressources publiques (2025)





Bilan 2025 (sans les fonds de tiers)

Bilan détaillé (CHF)		Comptes 2025	Comptes 2024	Écart C2025 - C2024 %	
1 ACTIF		16 755 084	20 219 888	-3 464 804	-17,1%
10 Patrimoine financier		11 928 790	15 668 242	-3 739 452	-23,9%
	100 Disponibilités et placements à court terme	623 804	5 122 067	-4 498 263	-87,8%
	101 Créances	418 482	438 518	-20 036	-4,6%
	102 Placements financiers à court terme	0	0	0	
	104 Actifs de régularisation	10 751 064	10 067 011	684 052	+6,8%
	106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	135 441	40 646	94 796	+233,2%
	107 Placements financiers	0	0	0	
	108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	
	109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	
14 Patrimoine administratif		4 826 294	4 551 646	274 647	+6,0%
	140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4 765 043	4 490 395	274 647	+6,1%
	142 Immobilisations incorporelles	0	0	0	
	144 Prêts	0	0	0	
	145 Participations, capital social	61 251	61 251	0	0,0%
	146 Subventions d'investissements	0	0	0	
	148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	
2 PASSIF		16 755 084	20 219 888	-3 464 804	-17,1%
20 Capitaux de tiers		9 865 013	12 865 516	-3 000 503	-23,3%
	200 Engagements courants	2 090 970	4 246 377	-2 155 407	-50,8%
	201 Engagements financiers à court terme	0	0	0	
	204 Passifs de régularisation	971 169	1 024 758	-53 589	-5,2%
	205 Provisions à court terme	1 049 153	1 076 508	-27 355	-2,5%
	206 Engagements financiers à long terme	5 753 721	6 517 873	-764 152	-11,7%
	208 Provisions à long terme	0	0	0	
	209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	
29 Capital propre		6 890 071	7 354 372	-464 301	-6,3%
	290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	
	291 Fonds	0	0	0	
	292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	734 487	725 736	8 751	+1,2%
	293 Préfinancements	6 155 585	6 628 637	-473 052	-7,1%
	294 Réserves	0	0	0	
	295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	
	296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	
	298 Autres capitaux propres	0	0	0	
	299 Excédent(+)/Découvert(-)	0	0	0	

5.2. Ressources humaines

5.2.1. Gestion du personnel

Les effectifs du personnel passent à 774,50 EPT au 31 décembre 2025 (756,5 EPT à fin 2024). L'augmentation est de 2,38 %, se situant dans la marge de fluctuation usuelle. L'EPT total est réparti entre les différents corps de la façon suivante : 115,4 EPT (116,7 en 2024) pour le corps professoral, 422,7 EPT (405,2) pour le corps intermédiaire, 214,4 EPT (212,6) pour le personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) ainsi que 22 (22) apprenties et apprentis.

Au 31 décembre, l'UniNE compte 1'107 collaboratrices et collaborateurs (1'081 l'année précédente).

5.2.2. Emploi et recrutement

L'année est marquée par la constitution d'un nouveau Rectorat appelé à entrer en fonction en février 2026. Le Service des ressources humaines (SRH) exerce une fonction de support dans la procédure qui est pilotée par le Conseil de l'Université et mène à l'engagement de Deniz Gyger Gaspoz. À l'automne, la rectrice désignée nomme deux vice-rectrices et un vice-recteur : Evelyne Clerc, qui prolonge son mandat rectoral et sera en charge de la responsabilité sociétale, Janine Dahinden qui s'occupera de l'enseignement et de l'innovation pédagogique, ainsi que Daniel Hunkeler à la recherche et aux partenariats.

Au sein du corps professoral, cinq départs à la retraite sont enregistrés, alors que quatre professeures et professeurs ordinaires et trois professeures assistantes et professeurs assistants avec prëtularisation conditionnelle sont engagé-e-s.

Parmi le PATB, quarante-sept postes sont ouverts, y compris ceux des apprenties et des apprentis. Les apprenantes et apprenants à l'UniNE étudient et travaillent notamment dans les laboratoires (laborantine ou laborantin en chimie et en biologie), dans l'administratif (employée ou employé de commerce), au sein des bibliothèques (agente ou agent en information documentaire), de l'intendance (agente ou agent d'exploitation), de l'informatique (informaticienne ou informaticien), mais aussi à la Crèche Vanille-Fraise en tant qu'assistante socio-éducative ou assistant socio-éducatif). Le SRH participe aux recrutements des nouvelles et nouveaux membres du PATB en accompagnant les personnes responsables des engagements.

En ce qui concerne le corps intermédiaire, ce sont comme chaque année plusieurs centaines d'arrêtés de nomination et de contrats qui sont traités par le SRH.

5.2.3. Formation et information

L'UniNE continue d'enrichir ses prestations pour la formation et l'information destinées au personnel. Le SRH organise une formation à l'intention des membres du PATB, dispensée par la Faculté des sciences économiques. Une conférence animée par la Caisse de pension réunit nonante inscrites et inscrits qui s'intéressent aux possibilités offertes dans le cadre de la législation sur la prévoyance professionnelle. Un atelier consacré au leadership est proposé au corps professoral.

5.2.4. FNS

Un travail structurant est engagé afin de renforcer la cohérence et la transparence dans la gestion des fonds nationaux au sein de l'UniNE. Une collaboration renforcée entre le Fonds national suisse (FNS), le Support recherche et innovation, le Bureau des fonds de tiers et le SRH est initiée. Elle permet une approche plus proactive et harmonisée de la gestion du personnel financé par les ressources attribuées par le FNS. Une revue globale des processus est en cours afin d'améliorer l'articulation entre le contrat-cadre FNS et les contrats individuels du personnel de la recherche. Parallèlement, une réflexion approfondie est menée sur les conditions d'engagement ainsi que le suivi administratif et financier des doctorantes et doctorants, post-doctorantes et post-doctorants et collaboratrices et collaborateurs scientifiques rémunéré-e-s par le FNS. Cette démarche vise à offrir au corps professoral une visibilité

accrue des enjeux budgétaires, une meilleure lisibilité des procédures et un accompagnement cohérent, en adéquation avec la vision de l'institution.

5.2.5. Avenir de SAP-RH

Le SRH poursuit la modernisation de ses systèmes avec l'introduction de *SuccessFactors Employee Central* et la mise à niveau de SAP HCM vers H4S4. L'objectif est de disposer d'une plateforme RH durable, conforme aux standards SAP et permettant d'améliorer progressivement la cohérence et la qualité des données.

Le projet présente plusieurs enjeux, notamment l'adaptation à une architecture hybride SAP–SuccessFactors (SF), la mise en place de nouveaux flux RH et la nécessité de garantir la continuité opérationnelle durant la phase de transition.

Les travaux impliquent la direction du SRH, le Service informatique, un prestataire externe et les gestionnaires RH. En 2025, les réalisations principales concernent l'installation d'un connecteur entre les systèmes SAP et SF, ainsi que les activités de migration vers la nouvelle version de SAP.

L'analyse détaillée des flux métier prévue ultérieurement permettra de définir les processus cibles et d'identifier les ajustements nécessaires avant les tests intégrés et la mise en œuvre progressive de SuccessFactors.

5.2.6. Promotion de la santé et du bien-être

L'année 2025 marque le déploiement opérationnel du concept Promotion Santé, renforcé par l'augmentation à 60 %, dès septembre, du taux d'activité de la spécialiste responsable de ce domaine. Cette dynamique permet de coordonner des actions ciblées dans le cadre de la certification internationale Healthy Campus, menée sous la supervision de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU) et de développer des mesures concrètes. Le transfert du Guichet psychologique vers la Promotion Santé contribue à renforcer la visibilité du dispositif, se traduisant par une hausse des sollicitations de plus de 50 % par rapport à l'année précédente (58 demandes traitées). Des actions de prévention directe, menées notamment lors du Campus Info et de la Semaine de la santé et du sport, permettent de sensibiliser plus de 170 membres de la communauté universitaire. Innovation majeure de l'année, le dispositif des Étudiantes et Étudiants Ressource Relais (ERR) est mis en place, instituant un réseau de détection précoce et de soutien par les paires et pairs. Enfin, la contractualisation d'un mandat en médecine du travail vient consolider l'accompagnement des absences de longue durée, garantissant une gestion rigoureuse de la santé au travail.

5.2.7. Pluri-contrats et situations difficiles

Le SRH renforce son équipe par la mise au concours d'un nouveau poste de spécialiste RH à 80 %, pourvu dès le premier octobre. La personne engagée accompagne les services et les facultés dans la résolution de diverses problématiques RH dont le point commun est un certain degré de complexité. Elle a notamment la charge du suivi des dossiers de collaboratrices et collaborateurs travaillant dans plusieurs pays et des questions relatives aux autorisations de séjour, deux questions récurrentes dans l'engagement de chercheuses et chercheurs membres du corps intermédiaire.

5.2.8. Crèche Vanille-Fraise

Durant l'année et en collaboration avec les Affaires juridiques, le règlement de la crèche est mis à jour afin d'être adapté à l'évolution des pratiques et d'offrir une meilleure lisibilité pour les parents des enfants qui sont accueillis. Il s'agit également de garantir la conformité avec les nouvelles règles cantonales de la Loi sur l'accueil de l'enfance (LAE) et du Règlement d'exécution de la loi sur l'accueil de l'enfance (REGAE), entrés en vigueur en août 2025. Ce règlement est validé par le Rectorat en décembre pour une application dès janvier 2026.

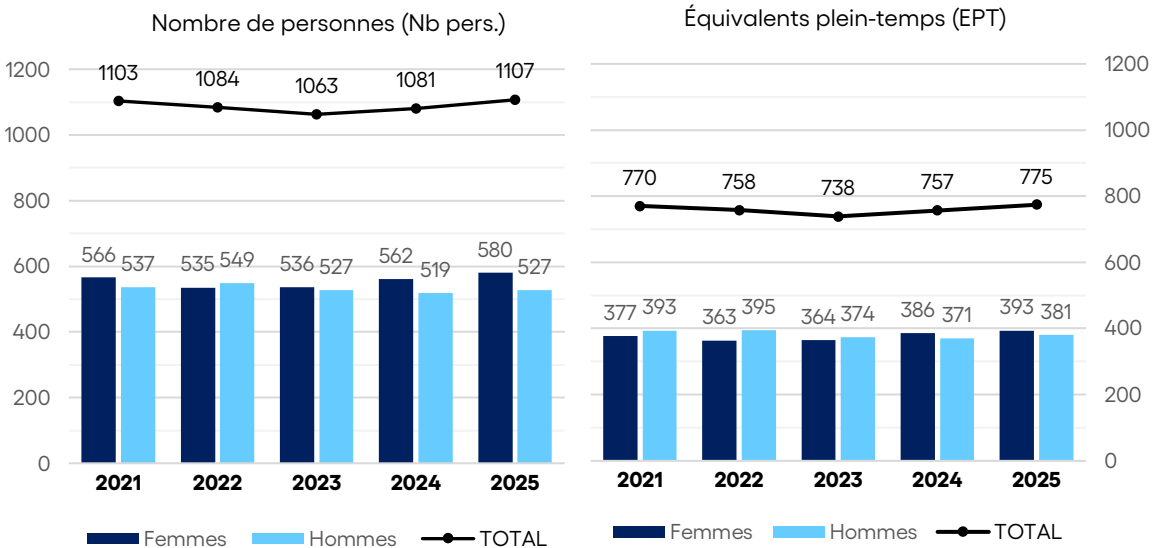
En fin d'année, un travail de révision du cadre général est engagé afin d'assurer la concordance avec le nouveau règlement. Sur le plan pédagogique, l'équipe éducative retravaille les règles de vie de la

crèche en y ajoutant des images. Un panneau journalier intitulé « déroulement d’une journée », avec les moments-clés de la journée est également créé pour aider les enfants à se situer.

En matière de formation, deux collaboratrices suivent la formation d’ancrage pour le label « Youp’là bouge ». Enfin, l’apprenti réussit avec succès sa formation d’assistant socio-éducatif et rejoint l’équipe en août 2025 en tant que professionnel diplômé.

5.2.9. Effectifs des collaboratrices et collaborateurs au 31.12, période 2021-2025

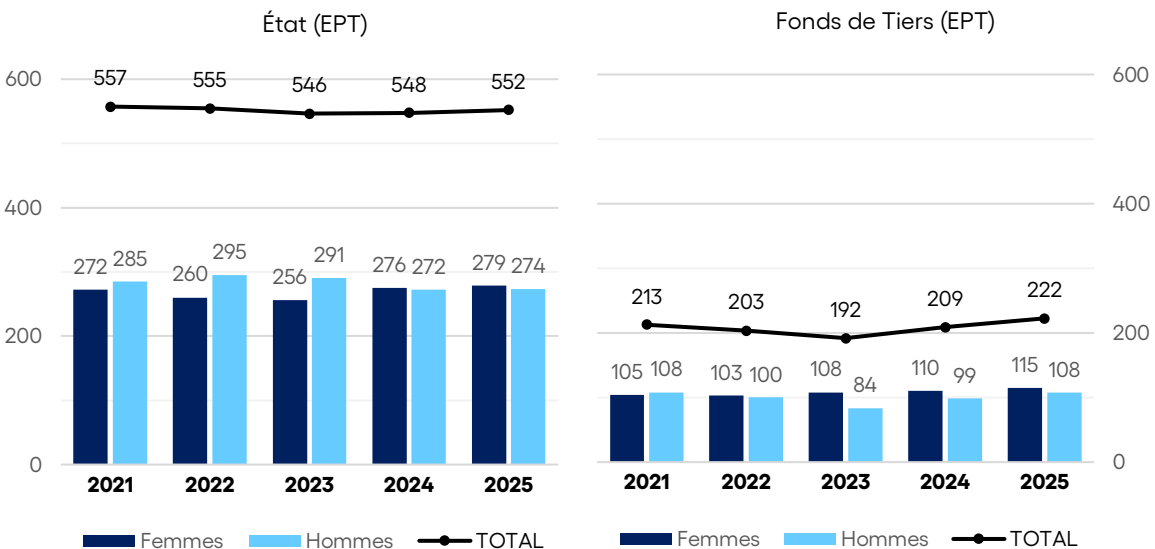
Nombre de personnes et équivalents plein-temps en fonction du genre



		Variation 2025-2024		
UNINE		Femmes	Hommes	TOTAL
	Nb pers.	18	8	26
	%	3,20%	1,54%	2,41%

		Variation 2025-2024		
UNINE		Femmes	Hommes	TOTAL
	EPT	7,70	10,31	18,01
	%	2,00%	2,78%	2,38%

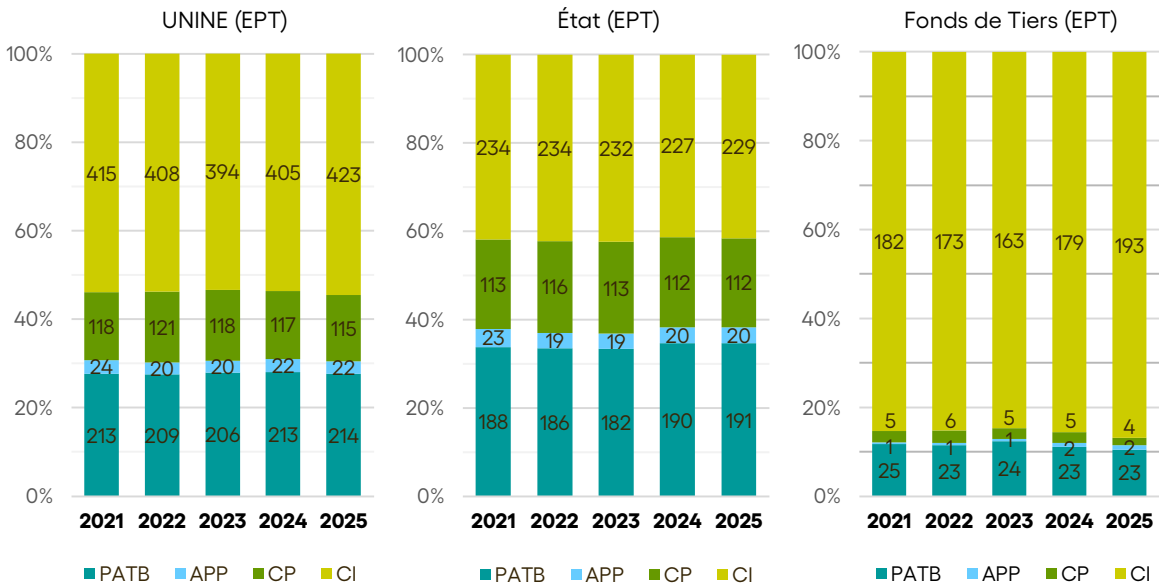
Équivalents plein-temps en fonction du genre selon la source de financement



		Variation 2025-2024		
ÉTAT		Femmes	Hommes	TOTAL
	EPT	3,0	1,3	4,4
	%	1,09%	0,50%	0,79%

		Variation 2025-2024		
FDT		Femmes	Hommes	TOTAL
	EPT	4,7	9,0	13,7
	%	4,27%	9,09%	6,55%

Équivalents plein-temps en fonction de la catégorie de personnel selon la source de financement



Variation 2025-2024

		PATB	APP	CP	CI	TOTAL
UNINE	EPT	1,8	0,0	-1,3	17,5	18,0
	%	↑ 0,84%	→ 0,00%	↓ -1,08%	↑ 4,32%	↑ 2,38%
ÉTAT	EPT	1,5	0,0	0,0	2,9	4,4
	%	↑ 0,79%	→ 0,00%	↑ 0,04%	↑ 1,29%	↑ 0,81%
FONDS DE TIERS	EPT	0,3	0,0	-1,3	14,6	13,6
	%	↑ 1,30%	→ 0,00%	↓ -26,0%	↑ 8,16%	↑ 6,51%

Abréviations :

PATB : personnel administratif, technique et de bibliothèque

APP : apprenties et apprentis

CP : corps professoral

CI : corps intermédiaire

Remarques : lorsque les données sont présentées en nombre de personnes, les personnes qui occupent plusieurs postes à temps partiel sont comptabilisées une seule fois.



6 Mandat d'objectifs 2023-2026

Le Mandat d'objectifs (MO) 2023-2026 confie dix mandats à l'UniNE, déclinés dans un Contrat de prestations qui est signé en avril 2024. Cette section propose un bilan succinct de l'accomplissement du mandat en 2025. Une demande spécifique du contrat de prestations est de prendre position sur le postulat 23.222 « Bilan de la Loi sur l'Université de Neuchâtel (LUNE) », ce qui est réalisé en octobre 2024.

Les dix mandats sont :

6.1. Enseignement

6.1.1. Mandat n°1 – Consolidation de l'offre de l'enseignement

L'UniNE poursuit sa politique de formation à la fois généraliste et spécialisée, dans une perspective inter-disciplinaire, respectivement aux niveaux bachelor (premier cycle) et master (deuxième cycle). Elle ancre son offre de formations dans les champs de la Société 4.0.

L'UniNE poursuit sa politique initiée durant le MO 2014-2017, développée durant le cycle stratégique qui s'achève et qu'elle a centrée sur les domaines de la Société 4.0. À cette fin, l'UniNE portera une attention particulière aux thématiques mises en évidence dans sa Vision stratégique 2027 à l'occasion de la reconfiguration d'enseignements ou de cursus existants ou lors de la définition des profils établis pour le renouvellement du personnel académique ; elle accordera la priorité aux thématiques qui permettent de soutenir les quatre axes du PI 2023-2026 : dialogue, digitalisation, diversité et durabilité.

Des consolidations sont menées dans la première année du Bachelor en médecine avec la stabilisation du poste occupé par la personne responsable du cursus, en économie et politiques publiques avec la création d'un poste de maître d'enseignement et de recherche (MER), en logopédie avec la création d'un poste de professeure assistante en collaboration avec une Haute École spécialisée, en climatologie avec la mise au concours d'une chaire à 50% suite à la retraite de la professeure en poste qui bénéficiait de 30%, en droit de la santé, droit public et droit des migrations avec le renforcement de deux chaires. Des révisions réglementaires sont menées en biogéosciences (master commun avec l'Université de Lausanne), en sciences pharmaceutiques (propédeutique), en études muséales.

Les nouveautés dans les cursus sont : pilier de master en Humanités numériques (intitulé « Méthodes et pratiques numériques pour les lettres et sciences humaines »), orientation « Management du sport » dans le Master en développement international des affaires, intégration du droit alimentaire dans le Master en droit, élargissement des plans d'études du CAS en leadership hospitalier et du CAS en gestion d'un établissement de soins privé ou public, lancement d'un Master européen en sciences de l'éducation inclusive en collaboration avec des universités française et italienne (lancement effectif en 2026 car l'Université de Neuchâtel intervient en deuxième année de formation).

Les chaires suivantes sont repourvues en raison de départs en retraite : géographie sociale et culturelle, éco-hydrogéologie, économie internationale, travail social. À la suite de démissions et départs en retraite, la repourvue des chaires suivantes est lancée : gestion des risques financiers, psychologie de la santé au travail, droit pénal. Trois professeures assistantes avec pré titulariation conditionnelle sont titularisées en sociologie, en droit constitutionnel et en histoire de l'art, contribuant à augmenter la représentation féminine au sein du professorat ordinaire.

6.1.2. Mandat n° 2 – Pédagogie

L'UniNE poursuit sa politique de valorisation d'une pédagogie éclairée, innovante et inclusive auprès de son corps enseignant et des commissions de nomination.

La proximité entre le corps enseignant et les étudiant-e-s est un atout indéniable de l'UniNE. De l'avis tant des étudiant-e-s que des alumnae et alumni, elle constitue une des principales forces de l'UniNE. L'Université doit pouvoir continuer de tirer parti de cette particularité et la renforcer encore davantage en assurant la sensibilisation du corps enseignant aux nouvelles possibilités technologiques liées à la digitalisation, ainsi qu'aux opportunités de formation continue en vue de développer une pédagogie éclairée, innovante et inclusive. La qualité de l'enseignement à l'UniNE sera mise en avant dans sa stratégie promotionnelle et dans sa politique de recrutement académique.

Un processus de contrôle quantitatif et qualitatif, piloté par le Bureau qualité et le Service académique, est mis en place pour évaluer semestriellement le remplissage des descriptifs de cours. L'accent est mis sur la vérification des modalités d'évaluation et de rattrapage en cas d'échec à une évaluation initiale. Le Rectorat émet une recommandation d'intégrer dans les descriptifs de cours des indications sur la manière dont est admise ou non l'utilisation, dans le cadre des travaux à rendre, des outils numériques pour la génération de contenus.

Le calendrier de l'analyse approfondie des cursus est complété pour intégrer les nouvelles formations de Bachelor en science des données et de Master en conservation de la biodiversité. Les analyses de cursus (incluant des statistiques issues d'enquêtes auprès des étudiantes et étudiants et la participation de membre du corps étudiant au groupe de travail) suivantes sont clôturées en 2025 : Bachelor en biologie, Bachelor en biologie et ethnologie, Bachelor en systèmes naturels, Master en biologie, Master en hydrogéologie et géothermie, Bachelor en sciences économiques, Master en économie appliquée, Master en finance, Master en développement international des affaires, Master en management général.

Une plateforme d'échanges est mise en place dans une perspective d'amélioration de la qualité des formations en Sciences et pratiques du sport. Elle réunit un membre du Rectorat, la direction de la formation, des enseignantes et enseignants ainsi que des étudiantes et étudiants. Réalisée sous forme de projet-pilote jusque-là, une newsletter bimensuelle destinée aux étudiantes et étudiants est confirmée en tant que canal privilégié pour appuyer les membres du corps étudiant en leur donnant outils et renseignements lors des moments-clés du semestre. Elle complète l'activité de conseil et soutien aux études menée dans les facultés et les services.

Des conventions sont signées pour un projet muséal avec le Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (participation d'étudiantes et étudiants du Master en études muséales au projet de repenser le parcours du musée), ainsi que pour un projet muséal avec le Centre d'art de Bienne (organisation d'une exposition conçue par des étudiantes et étudiants du Master en études muséales). Six projets pédagogiques innovants sont soutenus. Ils portent sur des thèmes concernant l'intelligence artificielle générative, qui était au centre du concours pour l'année 2025. Suite à la disparition du Credit Suisse Award for Best Teaching et à la décision de maintenir un prix d'excellence de l'enseignement financé à l'interne, le prix 2025 est attribué à une professeure de la Faculté des lettres et sciences humaines. Les projets bénéficiaires d'un financement fédéral dans le domaine Open education and Digital Competencies sont prolongés d'une année, s'alignant sur la prolongation du financement fédéral jusqu'à fin 2026.

6.2. Recherche

6.2.1. Mandat n° 3 – Parcours doctoral

L'UniNE adapte les conditions-cadres des doctorantes et doctorants de manière à favoriser la réussite des études de doctorat et l'insertion professionnelle (académique ou non-académique) des diplômées et diplômés de troisième cycle.

L'UniNE poursuivra le travail commencé durant le MO 2019-2022 et retardé par la pandémie en mettant en œuvre des mesures organisationnelles destinées à optimiser l'encadrement des doctorant-e-s et à réunir les conditions propices à la réussite des études de troisième cycle dans un délai de quatre à cinq ans. Le maintien des bourses de mobilité pour les doctorant-e-s (Doc. Mobility) ainsi que du financement des écoles doctorales dépendra, durant la période quadriennale, notamment des financements fédéraux.

Un Graduate Campus est créé, avec l'engagement d'une collaboratrice spécialisée. Ce pôle dédié à l'accompagnement de la relève académique de niveaux postdoctoral et doctoral propose des formations et des ateliers pour soutenir l'accroissement des compétences et le développement de carrière. Le financement fédéral du Graduate campus est prolongé d'une année suite à la décision de la Confédération de reporter ses coupes dans les contributions liées à des projets de fin 2025 à fin 2026.

Suite à la suppression du financement fédéral pour les bourses de mobilité doctorale, un nouveau modèle de financement est trouvé. Basé sur une participation du Rectorat et des facultés, il permet de maintenir un encouragement avec des moyens réduits qui ne compensent que partiellement le retrait de la Confédération.

Les programmes doctoraux de l'université en hydrogéologie, sciences de la vie, comptabilité ainsi que santé et société sont reconduits. Ils complètent l'offre de programmes mise en place au niveau romand par la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO). Le règlement du doctorat de la Faculté des sciences économiques est révisé pour tenir compte de la composition spécifique des jurys des thèses en travail social.

6.2.2. Mandat n° 4 – Soutien institutionnel au dépôt de projets de recherche

L'UniNE offre des conditions propices au dépôt de projets de recherche financés par des fonds de tiers institutionnels. Elle poursuit les développements en matière d'open access, open research data et open science.

La recherche est l'un des indicateurs servant au calcul des contributions de base versées par la Confédération. L'objectif du MO 2019-2022 demandant à l'UniNE d'augmenter le nombre de projets de recherche financés par des fonds de tiers n'a pas été atteint pour plusieurs raisons, parmi lesquelles la réforme du système de soutien à la recherche de la LEHE. Il est attendu de l'UniNE qu'elle stabilise le nombre des projets en optimisant ses procédures habituelles de soutien administratif aux chercheuses et chercheurs. L'UniNE poursuivra le déploiement des outils et procédures dont elle dispose afin de favoriser l'ouverture et la reproductibilité des recherches menées en son sein (open access, open research data, open science), en conformité avec les standards nationaux et internationaux.

Plusieurs candidatures conjointes pour l'obtention d'un National Centre of Competence in Research (NCCR) sont déposées avec les Universités de Bâle, Lausanne ainsi qu'avec l'École polytechnique fédérale de Zurich. Les mesures structurelles à mettre en place dans le cadre de la co-direction du *NCCR Evolving Language* sont définies avec les universités partenaires (Genève et Zurich) ainsi qu'avec le FNS.

Neuf candidatures pour des bourses SNSF Starting et Consolidator Grant sont déposées avec le soutien institutionnel de l'UniNE. Dix candidatures pour des bourses ERC Starting, Consolidator et Advanced Grant sont également déposées. Il s'agit des premières demandes de bourses ERC déposées dans le cadre de la réassociation de la Suisse aux programmes de recherche européens, après qu'elle en a été exclue pendant plusieurs années. Une candidature d'une professeure assistante est déposée pour la bourse de la Fondation Sandoz – Programme Monique de Meuron en faveur de la relève. Sont également déposées une quinzaine de demandes de bourse SNSF Ambizione et une demande de bourse ERC Synergy Grant. L'UniNE participe à quatre projets dans le cadre de la roadmap 2025-2036 (planification nationale des infrastructures de recherche onéreuses). Un professeur de physique titulaire d'une bourse SNSF Starting Grant est accueilli en Faculté des sciences.

Un microscope de très haute précision, financé pour moitié par le FNS en tant qu'équipement de recherche de pointe, et un spectromètre remplaçant un appareil devenu obsolète au sein de la Plateforme neuchâteloise de chimie analytique (infrastructure d'importance nationale) viennent compléter les infrastructures disponibles en Faculté des sciences.

La convention avec le Jardin botanique de Neuchâtel pour les activités de recherche menées en partenariat est prolongée d'une année, en même temps que la prolongation d'une année de l'engagement du chercheur chargé de la coordination. Le contrat avec SwissUBase, plateforme de dépôt en accès libre des données de recherche issues des sciences sociales, est prolongé.

Un poste de spécialiste *Open Science* est créé grâce à la reconfiguration d'un poste vacant de bibliothécaire suite à un départ en retraite. La stratégie *Open Science* est complétée par la création de fonctions d'ambassadrices et ambassadeurs *Open Research Data (ORD)* dans trois facultés, grâce à l'octroi d'un 10% de poste d'assistant-e doctorant-e. Les règles relatives au rôle et à la responsabilité de l'UniNE pour des projets de recherche menés par des professeur-e-s à la retraite sont mises à jour.

6.3. Champs d'action transversaux

6.3.1. Mandat n° 5 – Partenariats avec les hautes écoles

L'UniNE poursuit ses collaborations avec les autres hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques. Elle est particulièrement attentive à renforcer ses partenariats avec les hautes écoles BEJUNE.

Les collaborations de l'UniNE avec les autres hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques s'inscrivent dans la continuité et sur le long terme. Les réseaux BEJUNE, BeNeFri et Triangle Azur en particulier sont privilégiés, de mêmes que les collaborations établies dans le cadre de la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale, sans oublier le maintien des partenariats pour l'enseignement et la recherche avec la Suisse alémanique, l'Europe et le monde. La collaboration à l'échelle de la Suisse romande, du pays et à l'international se poursuivra et se traduira notamment par des projets communs d'enseignement (formation de base et formation continue) et de recherche. Il est attendu que l'UniNE poursuive et intensifie ses partenariats avec la HE-Arc et la HEP-BEJUNE, dans le sens du mandat n°14 du MO 2019-2022. En particulier, l'UniNE doit porter son attention à la promotion des compétences linguistiques de la communauté universitaire, notamment dans la pratique de la langue allemande par les étudiant-e-s.

Sur le modèle de la chaire créée au sein de l'Institut transdisciplinaire de travail social (ITTS) dans le cadre d'un partenariat avec les HES, un poste de professeur-e assistant-e en logopédie est créé en partenariat avec la HfH (Hochschule für Heilspädagogik). La personne choisie à l'issue de la mise au concours entrera en fonction en août 2026.

Un rapport d'une commission ad hoc instituée pour proposer des mesures relevant du devoir de diligence lors de la conclusion de partenariats avec d'autres entités est publiée. Il entraîne la mise en place d'une procédure d'analyse d'opportunité à quatre niveaux : auto-évaluation, Service académique, Commission d'éthique, Rectorat.

Une lettre d'intention est signée en faveur d'un projet porté par Microcity. La Convention Avis d'expert-e-s est renouvelée avec les universités de Lausanne et Genève ainsi que la SSR, prévoyant l'intégration comme nouveaux partenaires associés de la RSI, la HES-SO, Unisanté et Unidistance. Sont également renouvelées la convention concernant le programme Fifa Master (collaboration avec les universités de Leicester et Bocconi Milan) et la convention pour des formations continues en RH et management conjointe aux universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel (impliquant la création de deux nouveaux CAS venant compléter l'offre globale).

L'UniNE adhère au Réseau universitaire européen en droits de l'enfant (CREAN). Elle signe une convention et adopte des règlements relatifs à une formation continue composée d'un MAS et de deux CAS en héritage culturel conjoints aux universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel. Elle signe une convention avec l'Université de Berne pour la reconnaissance du CAS Gérer et promouvoir une institution culturelle en tant que module possible pour un MAS en sciences archivistiques et bibliothéconomiques.

6.3.2. Mandat n° 6 – Promotion de l'égalité

L'UniNE poursuit sa politique d'encouragement des carrières féminines, dont la finalité est la réalisation de l'égalité dans les faits (équilibre F-H) dans l'ensemble de ses catégories de personnel. Elle prend en compte la diversité des profils des étudiant-e-s ainsi que des membres du personnel et développe une stratégie pour réduire les biais implicites et lutter contre la discrimination.

Même si les chiffres pour le corps professoral sont dans la moyenne haute à l'UniNE en comparaison nationale (fin 2021, l'UniNE compte un peu plus de 30% de femmes membres du corps professoral en EPT, 32% en nombre de personnes), la promotion des carrières féminines est une tâche qui doit être poursuivie. Elle doit également être étendue à l'ensemble du personnel de l'UniNE, alors qu'elle ciblait prioritairement le personnel académique dans le MO 2019-2022. L'égalité des opportunités fait l'objet d'un monitoring et des mesures spécifiques doivent être mises en place pour atteindre l'égalité dans les faits. Par ailleurs, l'UniNE s'attèlera à promouvoir une approche pédagogique inclusive, à formuler des bonnes pratiques en matière de diversité et d'inclusivité et à renforcer les dispositions institutionnelles relatives au respect des différences et à la lutte contre les discriminations.

Le taux d'activité de la personne en charge de la promotion de la santé engagée en 2024 est augmenté en même temps que lui est confiée la responsabilité de la prise en charge des demandes de soutien psychologique. En complément et afin de mieux prendre en compte les besoins du corps étudiant en matière de santé mentale, un projet « Étudiant-e-s Ressource Relais (ERR) » est lancé, avec la formation d'étudiant-e-s aptes à faire office de premier contact et d'aiguillage pour des étudiantes et des étudiants rencontrant des difficultés.

Dix admissions Escabeau sont prononcées en partenariat avec les services des migrations de divers cantons. Ce programme à trois niveaux (apprentissage du français, CAS d'intégration, admission dans un programme de bachelor ou de master) vise à ouvrir un accès aux études universitaires pour les personnes réfugiées qui ont les compétences requises. Dans un cas, un passage du premier au troisième niveau est accéléré par rapport à la planification du fait des progrès rapides en français de la personne inscrite.

Le plan d'action Égalité et diversité 2025-2028 est adopté. Le monitoring de l'égalité 2025 est adopté et permet la mise à jour de la page web « L'Égalité en chiffres ». Le site Internet Vers des Unis Arc-en-ciel (inclusion des personnes LGBTIQ) est inauguré. Il s'agit d'un projet commun aux universités de Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et à l'EPFL. Deux candidatures (contre habituellement une par année) sont soutenues pour le programme H.I.T. en faveur du développement du leadership des professeures qui envisagent de prendre des fonctions dirigeantes. Les projets bénéficiaires d'un financement fédéral dans le domaine Égalité et diversité sont prolongés d'une année, s'alignant sur la prolongation du financement fédéral jusqu'à fin 2026.

Une étude est publiée conjointement avec la HES du nord-ouest de la Suisse FHNW dans le cadre du PNR 80 « Covid-19 et société », mettant en évidence que le télétravail est un facteur d'inégalité entre les femmes et les hommes. La création d'un enseignement en droit de la santé axé sur le thème « droit et genre » est validée. Le règlement de la crèche universitaire est entièrement révisé.

Les événements proposés par le Bureau égalité et diversité en 2025 sont : demi-journée de sensibilisation sur les troubles du langage, conférence sur les réseaux sociaux et le racisme, atelier sur l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ dans les études et au travail, *Sexual harassment awareness day*, conférence sur le violentomètre pour mesurer les violences de genre, moment de discussion sur le *leaky pipeline* (sous l'impulsion du Conseil et de l'Assemblée de l'Université), événement conjoint avec la HE-Arc, la Ville, le Canton et l'association Refuge sur l'inclusion des personnes LGBTIQ, conférence sur les biais de genre dans les applications numériques et l'IA (conjointe avec HE-Arc), organisation de deux ateliers de sensibilisation (égalité de genre / racisme) en collaboration avec l'association Hakili, Journée Futur en tous genres en collaboration avec EPFL-Microcity, webinaire sur l'écriture inclusive non-binaire, atelier sur la santé sexuelle pour jeunes adultes donné par les pair-e-s en collaboration avec Générations Sexualité Neuchâtel (GSN), séance d'information sur les possibilités de soutien aux carrières féminines.

6.3.3. Mandat n° 7 – Attractivité

L'UniNE poursuit ses efforts pour maintenir son attractivité principalement auprès des étudiant-e-s du canton et de l'Arc jurassien, mais également du reste de la Suisse et de l'étranger.

Le maintien par l'UniNE de son attractivité est décisif, afin qu'elle demeure la haute école de référence pour les lycéennes et lycéens du canton et de l'Arc jurassien. Il s'agit donc pour elle de consolider et de renforcer ses relations avec les lycées neuchâtelois et ceux de l'Arc jurassien tout en tirant profit de la diversité des moyens promotionnels, notamment digitaux, déployés lors de la pandémie. L'UniNE doit se profiler non seulement comme une université de premier choix pour ce bassin de futur-e-s étudiant-e-s, de par la qualité de ses programmes et de son cadre de vie, mais également par celle de ses prestations aux étudiant-e-s (qualité du recrutement, de l'enseignement, de l'écoute, de l'encadrement, des services) et de ses engagements sociétaux.

Des discussions se menées avec la FEN au sujet des difficultés rencontrées par les étudiantes et les étudiants pour s'engager dans les organes universitaires. Une solution est trouvée pour la mise en place d'un agenda des événements destinés aux membres du corps étudiant. Une réunion extraordinaire a lieu avec la FEN au sujet de l'évolution des financements fédéraux et de la question des taxes d'études.

Le site Futur-e étudiant-e en anglais fait l'objet d'une mise à jour afin de mieux cibler la promotion de l'UniNE au niveau international.

L'UniNE est certifiée par le programme *Healthy Campus* de la Fédération internationale de sport universitaire. Dans ce cadre, une commission appelée à soutenir la stratégie de promotion de la santé est mise en place. Une Semaine de la santé et du sport est également lancée. Elle se tiendra chaque année, en principe lors de la troisième semaine du semestre d'automne.

6.3.4. Mandat n° 8 – Durabilité

L'UniNE place la durabilité au cœur de sa stratégie en matière d'enseignement, de recherche et de fonctionnement. Elle joue un rôle exemplaire en matière de durabilité dans la société, diffuse des connaissances et met à disposition de la Cité les compétences de ses membres en matière de durabilité.

Les enjeux liés à la durabilité prennent une place de plus en plus importante. Le dérèglement climatique nécessite une réduction de l'empreinte écologique liée aux activités de l'UniNE, le développement de travaux de recherche en vue de mieux comprendre le phénomène et ses implications, ainsi qu'une démarche générale à la fois de formation des étudiantes et étudiants et de sensibilisation de la population. L'importance de la durabilité justifie un mandat spécifique attribué à l'UniNE. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un défi parmi d'autres à relever, mais d'une problématique sur laquelle l'UniNE doit se pencher de manière prioritaire. En outre, la durabilité prend une importance croissante dans les classements et la réputation des universités, ce qui a un effet sur l'attractivité. Lors des renouvellements de chaires, l'UniNE privilégiera les profils scientifiques en lien avec les thématiques associées à la durabilité, de manière à produire davantage de recherche sur ces thématiques. Elle mettra en œuvre toutes les mesures permettant de réduire son empreinte climatique et environnementale. Elle contribuera à l'information et au débat public de façon scientifique, sans verser dans l'activisme et en garantissant la liberté d'expression de ses membres.

Un règlement sur l'achat de véhicules d'entreprise est édicté. Il fixe le principe de la mutualisation et de l'électromobilité lors du renouvellement de la flotte. La directive sur les déplacements aériens est révisée pour y intégrer la règle de non-remboursement des déplacements en avion lorsque la destination est accessible en train en moins de 10 heures, ainsi que le remboursement se limitant à la classe économique en cas de déplacement aérien conforme à la règle des dix heures. La mise à jour annuelle des destinations concernées par la règle des 10 heures est effectuée. Un rapport sur l'informatique et la durabilité est établi sur la base d'une analyse financée par l'Office fédéral de l'environnement.

L'UniNE intègre un comité de pilotage sur l'utilisation du courant qui sera produit par l'installation photovoltaïque du futur bâtiment universitaire (projet de création d'une Communauté électrique locale). Suite à sa participation au concours « Décarbône ta boîte » en 2024 et aux liens créés à cette occasion avec l'organisation en charge, l'UniNE met ses locaux à disposition de la Jeune Chambre Internationale



Photo: Yves André

du canton de Neuchâtel en vue de l'édition 2026 du concours « Décarbone ta boîte ». La quatrième édition de la manifestation « Aujourd'hui j'peux pas, j'ai transition » est organisée en collaboration avec le CEAS - Centre Écologique Albert Schweitzer.

Quelques exemples de projets de recherche en lien avec la durabilité lancés ou finalisés en 2025 :

- Bourse SNSF Starting Grant en faveur d'une professeure de chimie environnementale sur le rôle des sols dans le changement climatique.
- Projet de l'Institut de psychologie et éducation, en collaboration avec l'Université d'Helsinki, sur la manière dont les jeunes de différentes régions du monde et niveaux d'éducation s'adaptent au changement climatique.
- Projet de l'Institut de biologie, en collaboration avec l'Académie chinoise des sciences agricoles, sur l'expansion d'un virus de la tomate.
- Clôture du projet de six ans « Terres vivantes » en faveur de la promotion de la qualité des sols agricoles via des techniques durables, ayant associé 85 exploitations du Jura et du Jura bernois, l'Agroscope, les cantons de Berne et du Jura ainsi la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA).
- Identification grâce à des amibes de la présence de tourbe dans des substrats pour améliorer la protection des tourbières, en collaboration avec l'Institut fédéral de métrologie.
- Représentation de la Suisse dans un projet international de séquençage du génome des papillons afin d'en améliorer la protection et la préservation.
- Publication d'un travail de master sur les effets du changement climatique en matière de pratique du ski alpin en Suisse.
- Projet de recherche sur les tourbières et le CO₂ associant les Instituts de biologie, de chimie, de recherches économiques, le Centre d'hydrogéologie et de géothermie ainsi que Pro Natura dans le cadre du Programme national de recherche n°82 « Biodiversité et services écosystémiques ».

6.3.5. Mandat n° 9 – Gestion

L'UniNE assure un traitement sécurisé des données qu'elle recueille, y compris les données de recherche récoltées et stockées sur ses serveurs, dont les contenus peuvent être sensibles. Elle identifie les adaptations nécessaires de son système de contrôle des risques financiers, RH et informatiques, et elle optimise le système de tableaux de bord permettant son pilotage. Dans la mesure des moyens financiers qu'elle parvient à mobiliser, elle développe un système de gestion électronique des processus, ainsi que des documents.

L'attaque informatique subie par l'UniNE en février 2022 a rendu visible et concret un des risques majeurs qui pèse sur les organisations à notre époque. Même si le système de gestion des risques informatiques a fait échouer la tentative de paralysie des activités de l'Université par cryptage des données, le vol de données a constitué un choc, dont les conséquences ne doivent pas être sous-estimées. Les risques liés aux flux financiers ainsi qu'aux procédures d'engagement et de gestion du personnel font l'objet d'un contrôle suivant un processus d'amélioration constante. Les enseignements à tirer impliquent de renforcer la sécurité informatique, d'édicter des procédures claires concernant le traitement sécurisé des documents électroniques et de sensibiliser régulièrement les membres du personnel et du corps étudiant aux bonnes pratiques, notamment en termes de gestion des outils et documents numériques.

Un processus de certification numérique des signatures est mis en place. Les processus pour les engagements financiers sont revus en lien avec l'Accord intercantonal sur les marchés publics de 2019 et la Loi neuchâteloise sur les marchés publics de septembre 2023. La procédure de nomination des maîtres d'enseignement et de recherche (MER) est clarifiée. Elle reste similaire à celle des professeures et professeurs, mais sous une forme simplifiée. Est également clarifié le processus de gestion des listes de distribution pour les envois massifs, avec mise à jour des entités expéditrices autorisées. Une politique est définie pour l'envoi de newsletters par les entités de l'Université. Le plan d'action et le budget 2025 de la Commission en matière de prévention et de gestion des conflits sont validés. Un poste est créé aux ressources humaines pour engager un-e spécialiste RH en matière d'assurances sociales et d'autorisations de séjour, domaines de plus en plus complexes.

Le système de vidéosurveillance est entièrement revu, avec l'établissement d'une liste à l'attention du préposé intercantonal à la protection des données et des adaptations réglementaires. La systématique des règlements UniNE fait l'objet d'une refonte. Une nouvelle page Internet est dédiée à la présentation des règlements, consécutivement au retrait du RSN des règlements adoptés par des organes de l'Université et à leur rapatriement sur le site une.ch. Sept règlements devenus obsolètes sont abrogés. La directive sur l'utilisation des overheads est révisée.

Un aide-mémoire est rédigé à l'attention des facultés résumant les outils d'évaluation de la qualité qui leur sont mis à disposition par le Bureau qualité et le Service académique. Le bilan annuel qualité est effectué (actualisation de la chek-list). Le Guide pour les évaluations professorales est révisé pour mettre en place une planification ordinaire à présent que la phase transitoire de rattrapage induite par la nouvelle loi cantonale de 2016 arrive à son terme. Le tableau de bord du Système de contrôle interne est révisé pour mieux différencier la description des processus et les mesures d'amélioration qui sont prises.

6.3.6. Mandat n° 10 – Examen des prestations

L'UniNE réexamine ses prestations afin de tenir compte des évolutions ayant un impact sur ses revenus et ses charges.

La période du mandat d'objectifs 2019-2022 a montré à quel point des événements imprévus, tels qu'une pandémie ou une reprise brutale de l'inflation, peuvent influencer de manière importante sur la planification financière. Sur le plus long terme, le changement du système de financement, fédéral et intercantonal, oblige les hautes écoles à repenser leurs prestations. Par ailleurs, bien que l'UniNE ait réussi à effacer les pertes enregistrées durant les années qui avaient précédé la nouvelle loi cantonale de 2016, elle n'a pas pu alimenter le fonds de compensation qui lui permet de minorer les risques financiers, cela dans une situation où le réalisme ne permet pas de répondre à ses attentes pour le financement des développements prévus dans son plan d'intentions. L'Université devra donc réexaminer son offre de formations et ses autres prestations en fonction des moyens à sa disposition et des normes de subvention de la LEHE, tout en développant leur pertinence, leur efficacité et leur cohérence, dans le dessein de renforcer son attractivité.

Une analyse est menée pour évaluer l'effet des mesures prises en 2024 afin de contrer l'explosion des coûts du prêt de documents dans le cadre de la navette SLSP. Cette analyse montre que les dépenses sont ramenées dans le cadre du budget disponible. Des échanges sont menés avec les organes universitaires, avec des partenaires académiques et avec le Département cantonal en charge de la formation au sujet des conséquences potentielles du Programmes d'allégement fédéral dans le domaine FRI. Une demande est adressée au Département en charge des bâtiments, avec copie au Département de la formation, concernant la prise en charge future du loyer nouvellement facturé pour les locaux occupés par l'Institut d'ethnologie au sein du Musée d'ethnographie (conséquence du transfert de propriété du Canton à la Ville).

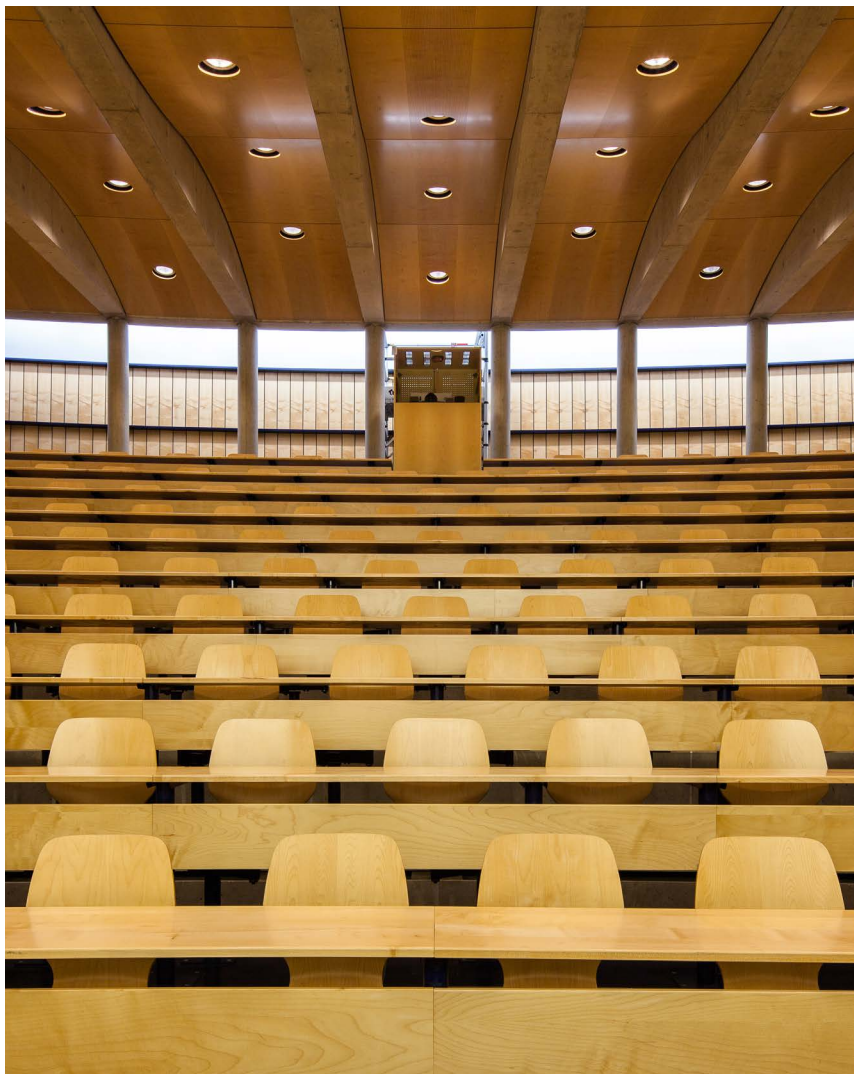


Photo: David Perriard

Édition

Université de Neuchâtel

Rectorat

Faubourg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre d'impression (CIUN)

Mise en page

Bureau presse et promotion (BPP)

© Université de Neuchâtel

Juillet 2026